

# INTERCOMMUNALITÉS — DE FRANCE —



## ATLAS CARTOGRAPHIQUE DU GRAND ÂGE

Les dynamiques  
territoriales  
du vieillissement

OCTOBRE 2024

EN PARTENARIAT AVEC



LES DIRIGEANT.E.S  
DE TERRITOIRES



LA POSTE  
GROUPE

ETUDE

# Sommaire

## **P. 3 : INTRODUCTION**

---

- P. 3 Contextualisation de l'étude
- P. 4 Présentation du plan

## **P. 5 : CHAPITRE 1 Les impacts démographiques du vieillissement**

---

- P. 8 Un français sur cinq est un senior
- P. 11 Une croissance démographique essentiellement portée par celle des seniors
- P. 16 Le poids croissant des seniors dans la population

## **P. 18 : CHAPITRE 2 Le vieillissement, moteur de développement**

---

- P. 20 Le vieillissement, principal vecteur de captation de richesses pour les territoires
- P. 23 La silver economy, une filière dynamique portée par le vieillissement de la population

## **P.28 : CHAPITRE 3 Les disparités socio- économiques chez les seniors**

---

- P. 30 L'isolement des seniors
- P. 34 Les retraités, une population majoritairement propriétaire de son logement
- P. 38 Les retraités, une population qui profite de logements dotés du confort minimal sur le plan sanitaire
- P. 40 Les retraités, une population surexposée au risque de précarité énergétique lié au logement
- P. 43 Niveaux de vie des retraités : des disparités aux extrêmes moins marquées au regard de l'ensemble de la population
- P. 48 Les retraités, une population plus homogène de point de vue du revenu que le reste de la population
- P. 50 Un taux de pauvreté moyen plus faible chez les retraités à l'échelle nationale
- P. 52 Une pauvreté en moyenne moins intense chez les retraités à l'échelle nationale
- P. 54 Le degré de vulnérabilité financière des retraités en synthèse : exposition à la pauvreté et intensité de la pauvreté



# Introduction

## CONTEXTE

Le vieillissement de la population est un phénomène mondial. En France, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus a considérablement augmenté, avec une accélération significative depuis 2011 et l'entrée des baby-boomers dans cette tranche d'âge : en 2050, il est estimé que la part des 65 ans et plus sera de 28 % en France (contre 36 % dans les pays du Sud de l'Europe, et 38 % au Japon et en Corée du Sud). Pour faire face au vieillissement, les pays de l'OCDE, dont la France, ont mis en œuvre diverses politiques ciblées, l'une d'elles étant l'augmentation de l'offre d'emploi pour les 50-65 ans<sup>1</sup>.

Ces tendances démographiques impactent considérablement les dépenses publiques et privées en matière de retraites, de santé et d'éducation, ainsi que la croissance économique et le bien-être en général. Le taux de dépendance des personnes âgées<sup>2</sup> est passé de 27 % en 2000 à 39 % en 2024 (contre 42 % en Allemagne, 42 % en Italie ou 32 % aux Etats-Unis) et devrait atteindre 50 % en 2050 selon l'OCDE.

Véritable lame de fond, le vieillissement se déploie avec une intensité variable et soulève des problématiques complexes, multidimensionnelles et spécifiques d'un territoire à l'autre, appelant la mise en œuvre de politiques d'accompagnement – de transition démographique – territorialisées, à l'échelle locale. Toutefois, s'il est souvent perçu comme un coût, il peut également être un moteur de développement économique et territorial, notamment à travers la « *silver economy* ».

## UN TRAVAIL EN DEUX TEMPS

Cet atlas est le fruit d'un partenariat entre le Groupe La Poste, Intercommunalités de France et l'Association des directeurs généraux des communautés de France (ADGCF).

Constituant le premier volet d'une analyse approfondie sur le grand âge, ce document propose des éléments de cadrage essentiels pour comprendre pleinement les enjeux de la transition démographique à l'échelle nationale, tout en permettant de cibler les spécificités propres à chaque intercommunalité. Un second volet (dont la parution est prévue début 2025) abordera le grand âge à travers des thématiques tels que la santé, l'accessibilité, la vie sociale et les aidants. Cette analyse dressera un état des lieux des pratiques locales et des modalités de mise en œuvre des politiques du « grand âge » à l'échelle des bassins de vie, en s'appuyant sur des retours d'expérience.

<sup>1</sup> En France, le taux d'activité de cette tranche d'âge a augmenté de plus de 10 points entre 1990 et 2017, passant de 57 à 68 %. D'autres pays, comme les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Allemagne, ont opté pour l'immigration pour renforcer leur population active.

<sup>2</sup> Soit le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes d'âge actif, à savoir les personnes âgées de 20 à 64 ans.

# MÉTHODOLOGIE

Pour appréhender la dynamique du vieillissement de la population dans toute sa complexité à l'échelle des territoires, l'analyse se structure sous la forme d'un « atlas » organisé en trois chapitres :

- Le premier est centré sur **les effets démographiques du vieillissement**. Nous avons observé avec quelle intensité et suivant quelle géographie, le vieillissement impacte le visage de la population française ;
- Dans le second chapitre, notre analyse a mis en avant que le vieillissement favorise **l'émergence de nouvelles filières économiques** et joue un rôle crucial dans le développement territorial, notamment en raison du rôle des pensions de retraite comme levier significatif de captation de richesses ;
- Enfin, dans le 3<sup>e</sup> chapitre, nous avons mis en lumière **les disparités socio-économiques des retraités** au regard de leurs conditions de logement, de leur niveau de vie et de leur degré d'exposition à la pauvreté.

Pour traiter du vieillissement et des disparités socio-économiques qui l'accompagne, nous avons focalisé notre regard tantôt sur les populations de plus de 65 ans, que nous avons nommées « senior », tantôt sur les retraités (soit toutes les personnes bénéficiant des pensions de retraite en France). Ces deux catégories ne se recoupent pas nécessairement. Ce choix s'est imposé compte tenu de la disponibilité des données.

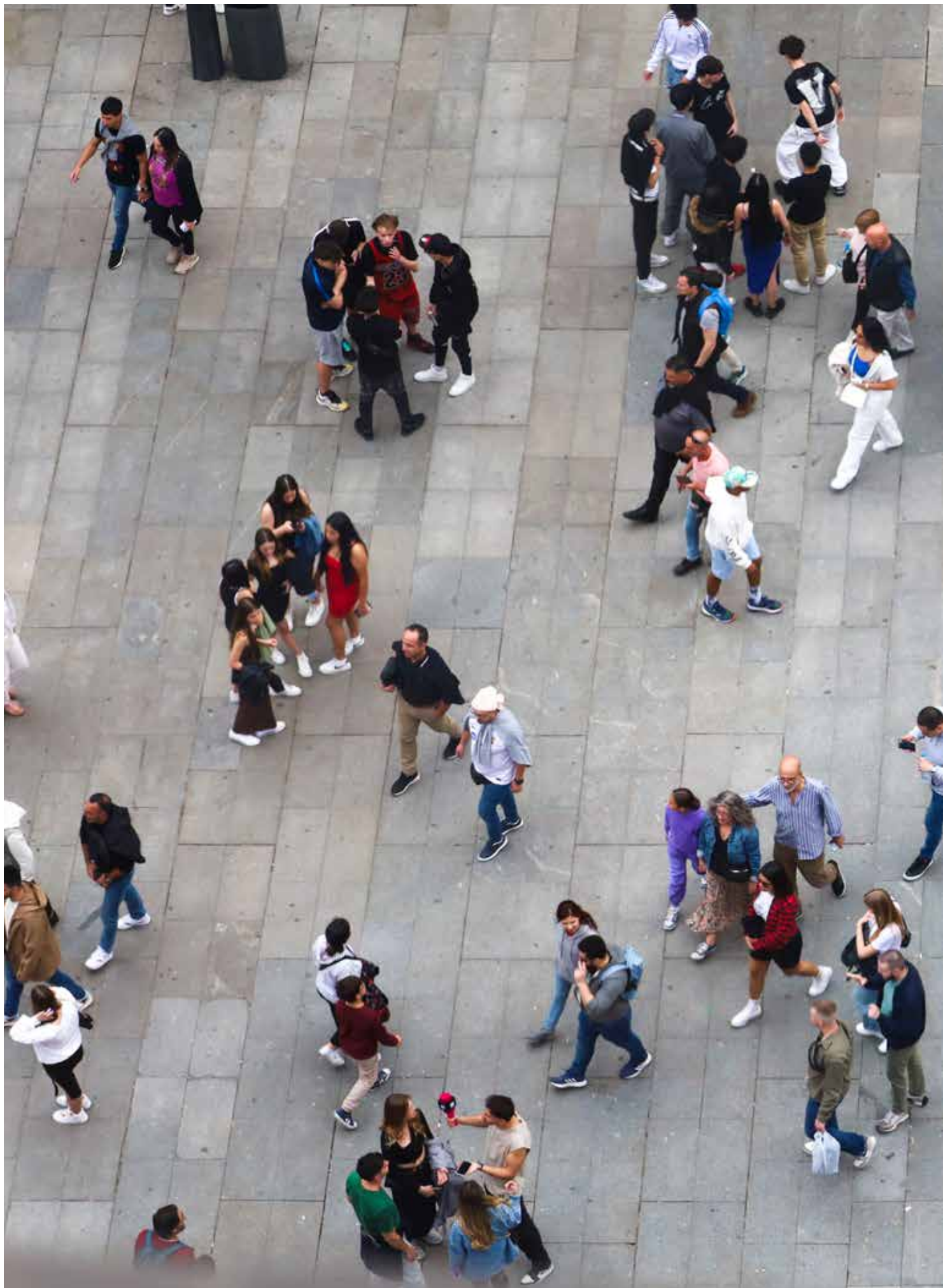
Deux approches ont systématiquement été déclinées pour produire nos analyses :

- **Une approche synthétique produite à l'échelle des intercommunalités regroupées par strates démographiques** qui permet à la fois de disposer de grandes tendances de fond et de comparer la dynamique et situation des seniors et/ou des retraités au regard de l'ensemble de la population française. Bien que l'analyse par strate à l'échelle intercommunale nous ait permis de dégager des tendances, elles ne sont pas toujours linéaires, et les analyses de régression<sup>3</sup> indiquent qu'ils n'existent pas systématiquement de relation directe entre les variables. ;
- **Une approche cartographique réalisée à l'échelle des intercommunalités françaises** pour disposer d'une géographie fine du vieillissement et de ses effets, notamment en termes de disparités socio-économiques dans les territoires.

---

<sup>3</sup> L'analyse de régression est une méthode statistique permettant d'estimer la relation entre un ensemble de variables indépendantes et dépendantes.









# CHAPITRE 1

## Les impacts démographiques du vieillissement

## 1.1. UN FRANÇAIS SUR CINQ EST UN SENIOR

### PART DE LA POPULATION DE PLUS DE 65 ANS DANS L'ENSEMBLE DE LA POPULATION EN FRANCE ET PAR STRATES D'INTERCOMMUNALITÉS EN 2020 (EN %)

	65 - 74 ans	75-85 ans	Plus de 85 ans	Ensemble de la population de plus de 65 ans
France	10,7	6,2	3,3	20,2
<b>Intercommunalités et métropoles par strate de population :</b>				
Moins de 20 000 habitants	13,4	7,7	4,4	25,4
20 000 à 100 000 habitants	11,8	6,6	3,5	22,1
100 000 à 500 000 habitants	10,3	6	3,1	19,4
500 000 à + de 1 000 000 habitants	9,0	5,5	3,0	17,5
Métropole du Grand Paris	8,0	4,5	2,4	15,0

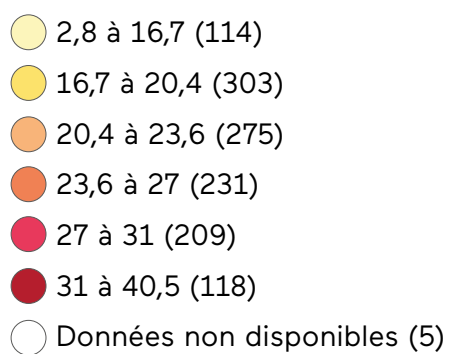
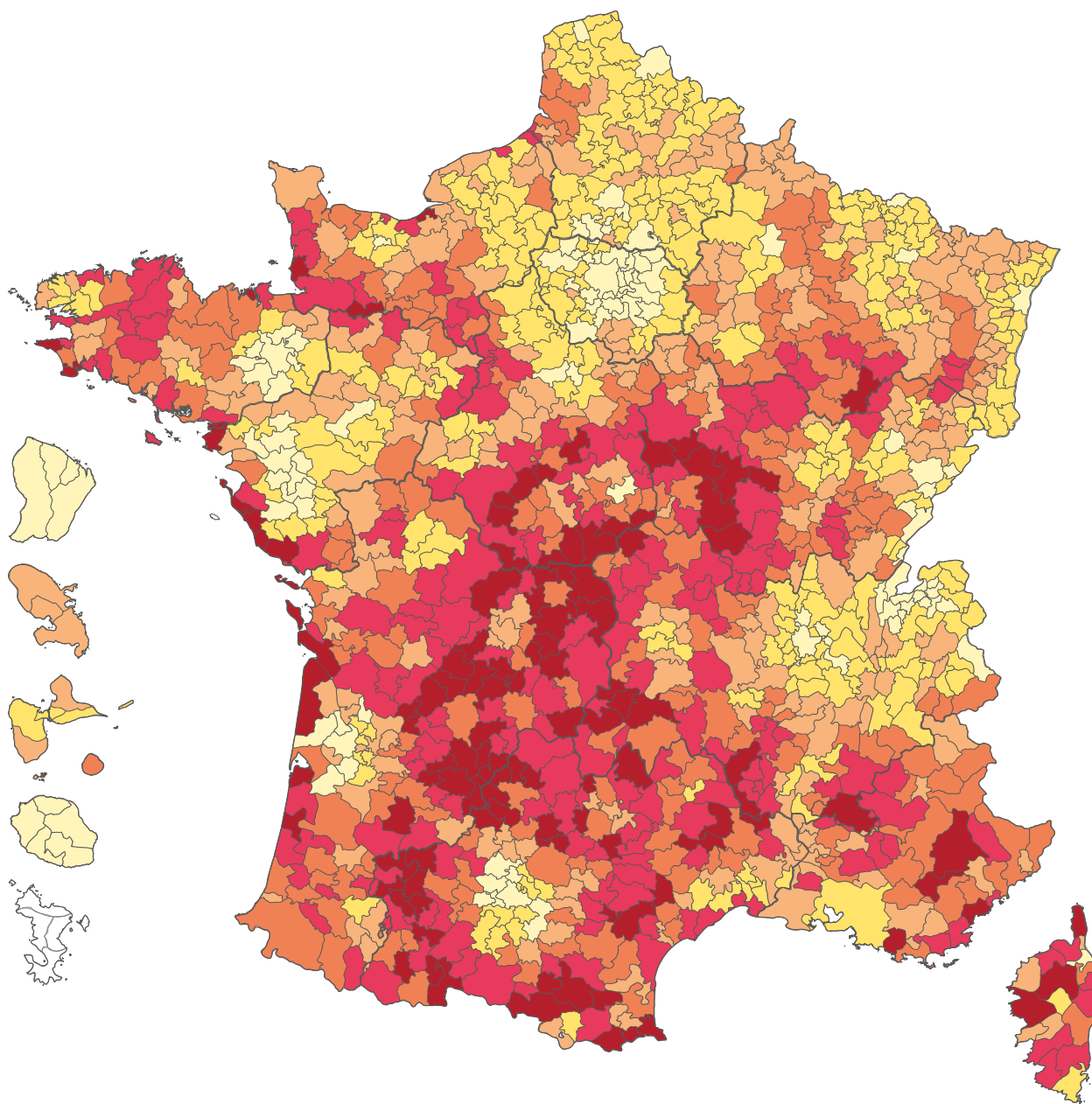
Source : Insee – recensement de la population

- 20,2 % de la population française a plus de 65 ans (contre 8,1 % en 1968 et 16,6 % à la fin des années 2000). Cela représente 13,5 millions de personnes en 2020.
- Au sein de cette population, les 65-74 ans représentent la part la plus significative (10,7 % de la population) devant les 75-85 ans (6,2 %) et les plus de 85 ans (3,3 %).

**Le poids des seniors apparaît variable suivant les strates d'intercommunalités et décroît de manière progressive et quasi-continue à mesure que le nombre d'habitants augmente :** il passe de 25,4 % de la population dans les intercommunalités de moins de 20 000 habitants à 15 %, le minimum, dans la métropole du Grand Paris.

Bien que les tendances nationales semblent montrer qu'il existe une relation décroissante entre le poids des seniors dans la population et le poids démographique des territoires ; **à l'échelle locale, des territoires densément peuplés peuvent tout à fait avoir une forte proportion de seniors et inversement.**

## Part de la population de plus de 65 ans dans la population en 2020 (en %)



Source : Insee – recensement de la population

### Quels territoires comptent une faible proportion de seniors ?

- Les espaces métropolitains, composés de leur intercommunalité centre et de leur périphérie ;
- Les territoires frontaliers (du sillon lorrain, d'Alsace, du Jura et du Doubs ainsi que de l'ex-région Rhône-Alpes) ;
- Les territoires situés à l'ouest de l'ex-région Rhône-Alpes (hors territoires de la Loire, de l'Ardèche et de la Drôme, qui sont plus vieillissants) ;
- Les territoires de Guyane et de la Réunion, où la part des seniors y apparaît minimale ;
- Les territoires franciliens et des Hauts de France.

### A contrario, dans quels territoires le poids des seniors dans la population apparaît **supérieur à la moyenne nationale** ?

- Le long du « *Y du vide* » qui s'étend du grand quart nord-est jusqu'au grand quart sud-ouest et le long d'un axe qui s'étend du Cotentin jusqu'au Massif Central ;
- Le massif pyrénéen ;
- La Corse, la Guadeloupe et la Martinique ;
- Le littoral atlantique, du Pays-Basque jusqu'à la Bretagne (particulièrement la Bretagne intérieure) ;
- Le pourtour méditerranéen, du Languedoc-Roussillon à la région Provence Alpes Côte-d'Azur.

### **Le différentiel de vieillissement entre territoires, si l'on voulait le simplifier, dessine une France de l'ouest et du sud plus vieillissante que celle du nord et de l'est, en raison de divers facteurs :**

- Schématiquement, au-dessus de l'axe Cherbourg-Genève, on observe une forte natalité, une faible espérance de vie à 60 ans et une forte mortalité prématurée (hors Alsace et Île-de-France) ;
- Au sud et à l'ouest de cet axe, l'espérance de vie à 60 ans, surtout pour les femmes, est plus élevée, la mortalité prématurée est plus faible (sauf dans le Morbihan), et la natalité est plus faible (sauf dans les métropoles) ;
- Dans le grand sud-est, la natalité se maintient à un meilleur niveau.

A ces phénomènes purement démographiques, se combinent les effets différenciés de l'attractivité résidentielle sur les catégories d'âge. Globalement très attractifs sur les populations, les territoires de l'ouest et du sud de la France, le sont particulièrement pour les retraités. Entre 2015 et 2016, si en moyenne 10 % des emménagements dans les régions françaises étaient le fait d'un retraité, ils étaient d'approximativement 14 % pour la Bretagne, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et PACA et de 12 % pour Pays de la Loire contre par exemples 6 % en Ile de France et 8 % dans les Hauts de France ou Grand Est<sup>4</sup>.

**La dynamique de vieillissement des territoires peut être plus ou moins influencé, à la hausse comme à la baisse, par les mouvements migratoires résidentiels.**

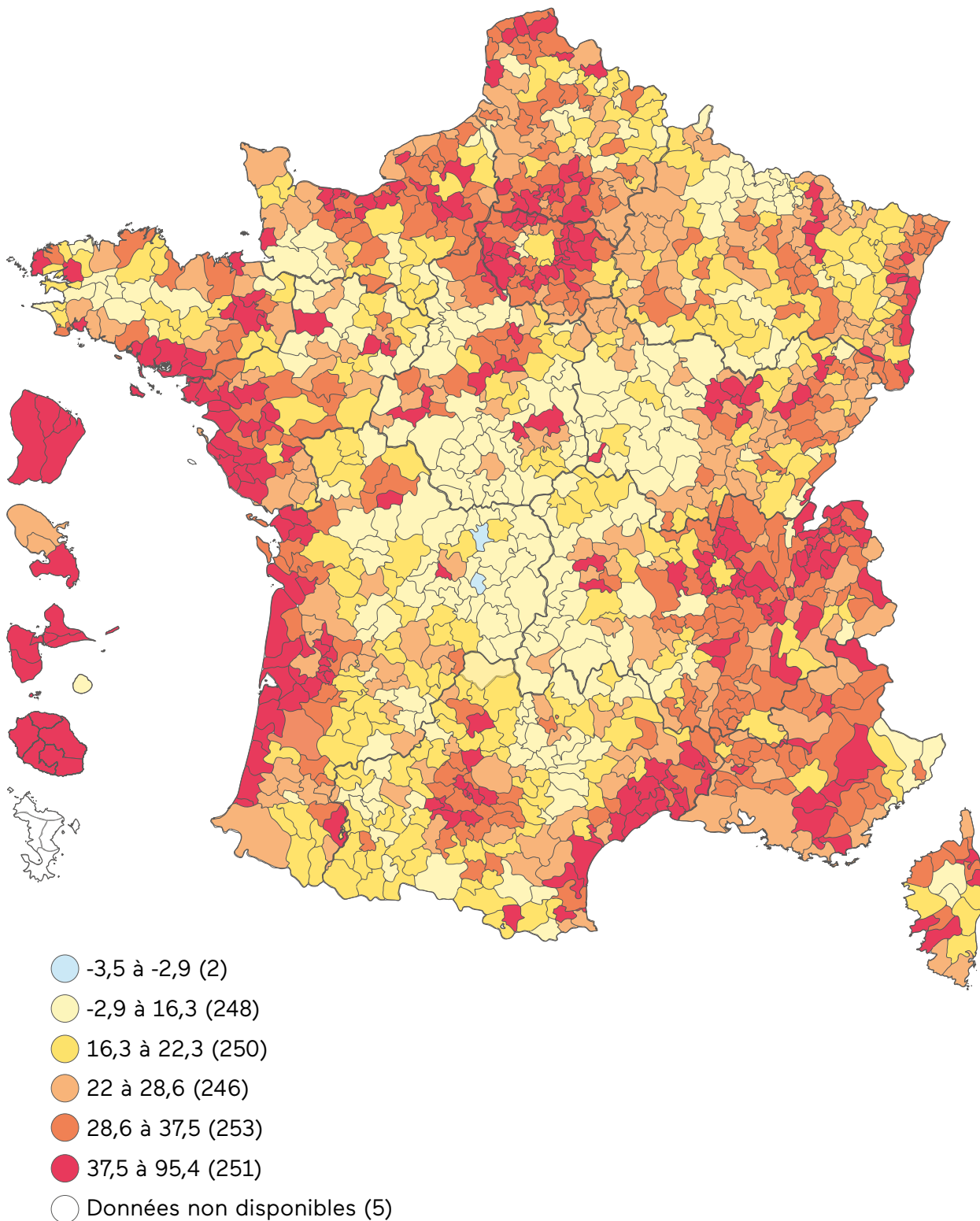
---

<sup>4</sup> Source : fichier Migrations résidentielles de l'Insee



## 1.2. UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE ESSENTIELLEMENT PORTÉE PAR CELLE DES SENIORS

Evolution de la population de 65 ans et + entre 2009 et 2020  
à l'échelle des intercommunalités (en %)



Source : Insee – recensement de la population

**La population des seniors a progressé de + 26,8 % en France entre 2009 et 2020**, soit un rythme de croissance presque 6 fois supérieur à celui de l'ensemble de la population.

Parmi les seniors, la population des **65-74 ans a connu la plus forte augmentation (en volume)**, avec 2,1 millions de personnes supplémentaires, tandis que **les plus de 85 ans ont enregistré la croissance la plus intense (en pourcentage)**, avec une hausse de 77,9 %, soit près de 973 000 personnes. A contrario, on relèvera la **décroissance de la tranche d'âge intermédiaire, celle de 75-85 ans** qui a vu son nombre diminuer de plus de 213 000 personnes sur la période, soit une baisse de - 4,9 %.

Cette baisse, pouvant sembler contre-intuitive, résulte du ralentissement démographique observé entre la fin de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale et la fin de la seconde. Les pertes de guerre et les bouleversements socio-économiques, comme l'exode rural, ont conduit à une diminution de la natalité dans les années 1920, jusqu'au baby-boom d'après-guerre. Cette période correspond aux naissances des personnes âgées de 75 à 85 ans en 2020.

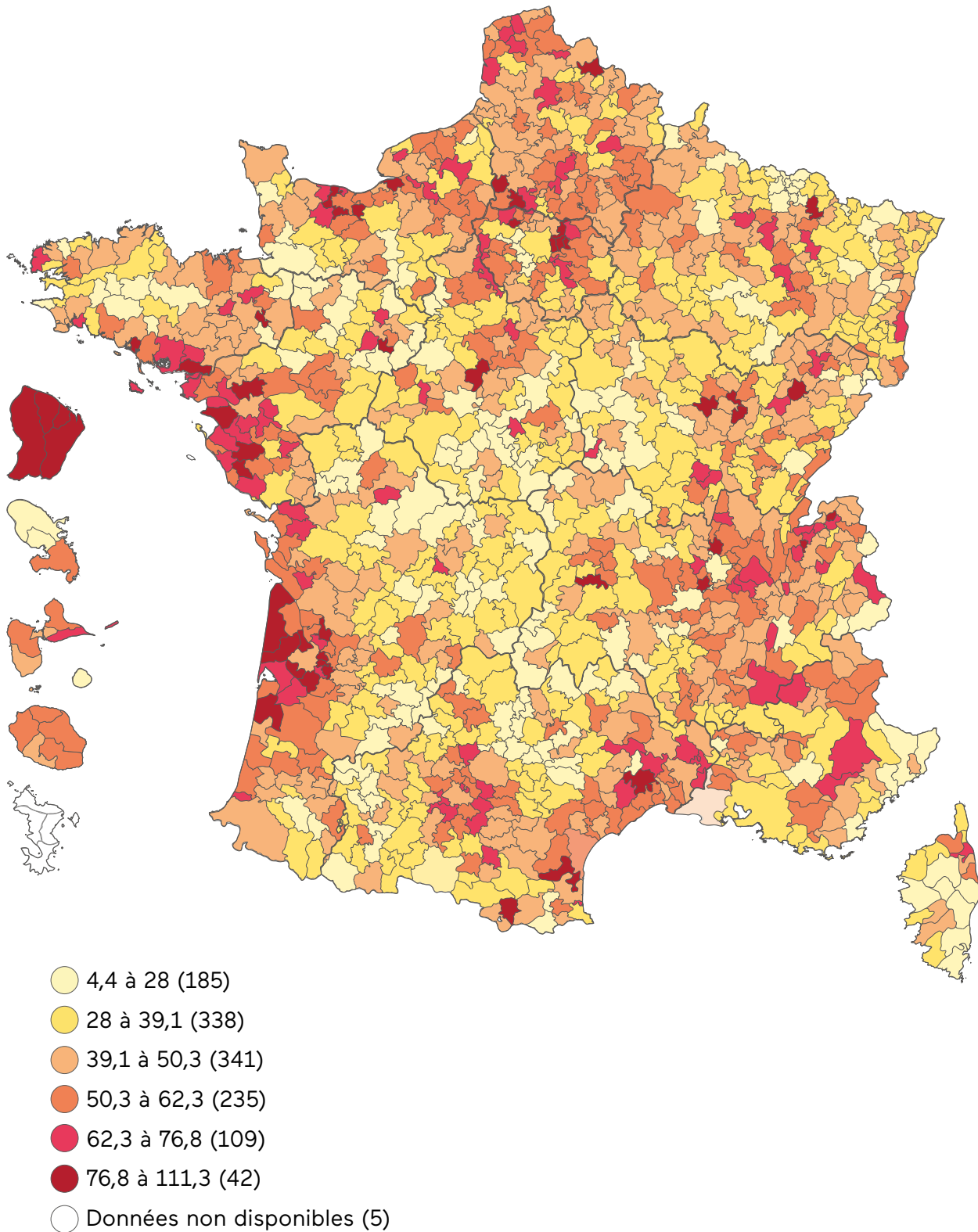
**La géographie de la dynamique des seniors se distingue assez sensiblement de celle de leur poids dans la population.** Trois phénomènes peuvent être observés :

- Les territoires des littoraux atlantique et méditerranéen, et dans une moindre mesure, de Corse, combinent à la fois une part élevée de seniors et une croissance très rapide de ces derniers entre 2009 et 2020, suggérant que la dynamique de vieillissement ne ralentit pas dans ces territoires ;
- Les territoires du « *Y du vide* », affectés d'un vieillissement prononcé de leur population, ont enregistré durant cette période une progression plus modérée ;
- Les territoires « jeunes » (territoires franciliens, des Hauts-de-France, de l'ex-région Rhône Alpes, frontaliers et des espaces métropolitains) ont globalement enregistré les rythmes de croissance les plus élevés, traduisant une accélération du phénomène dans ce type d'espaces.
- Par ailleurs, les territoires de grand Est affichent une situation très hétérogène. 3 grands types d'espaces se dessinent dans la région :
  - Les territoires frontaliers du sillon lorrain et d'Alsace qui apparaissent plutôt plus jeunes mais frappés d'une très forte croissance des plus de 65 ans ;
  - Ceux de la partie nord de la « diagonale du vide » vieillissants mais avec ralentissement de la progression des plus de 65 ans ;
  - La frange ouest (Ardennes, Marne et Aube) avec une part plus modeste des plus de 65 ans et une progression contenue.

Il est frappant de constater que dans les zones de déprise démographique, comme le « *Y du vide* », **la progression des seniors ne compense plus la baisse des autres tranches d'âge**. Ainsi, l'intensité du vieillissement y est renforcée malgré une croissance des seniors plus faible.

## Evolution de la population entre 2009 et 2020 à l'échelle des intercommunalités (en %)

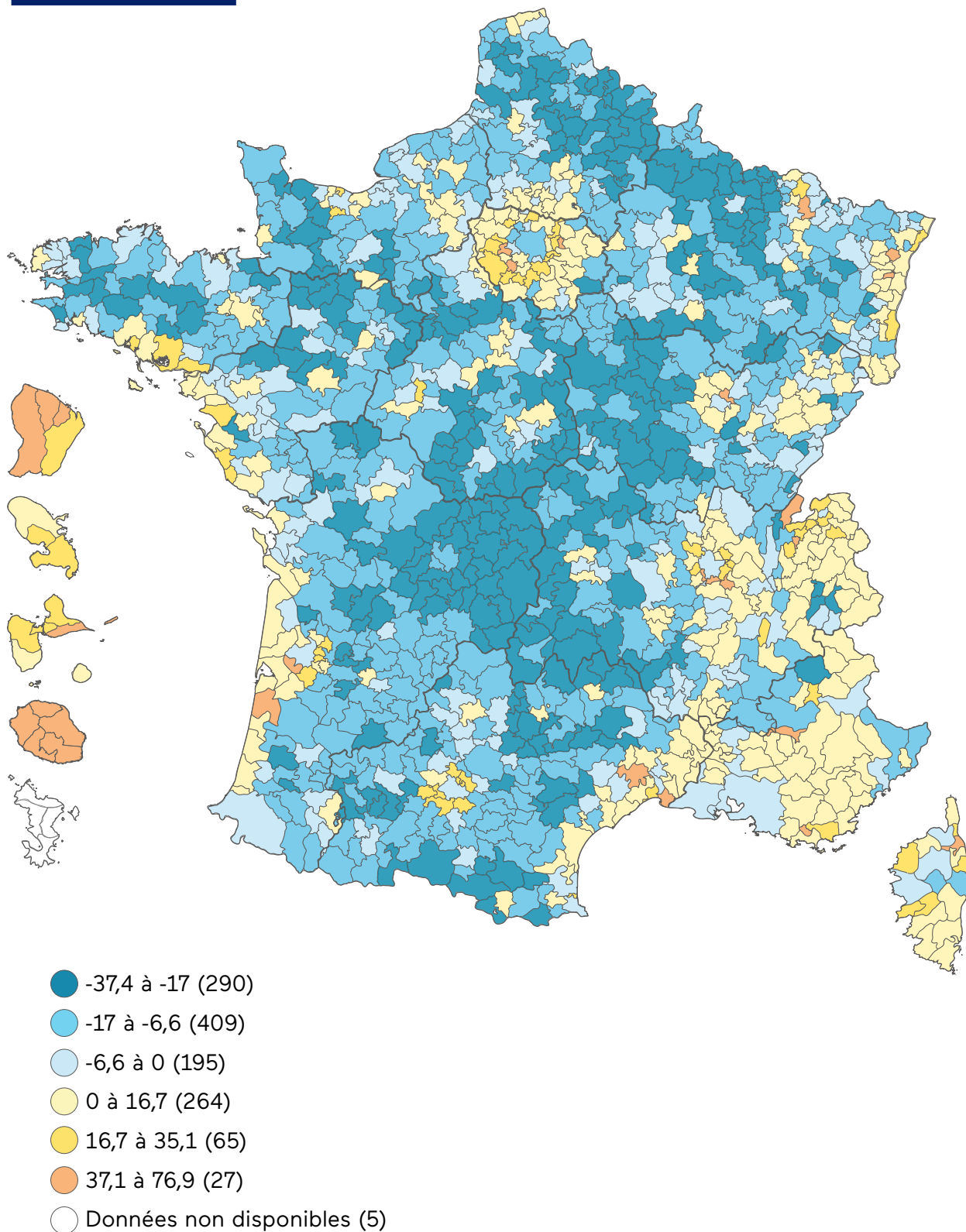
Des 65 – 75 ans



Source : Insee – recensement de la population

## Evolution de la population entre 2009 et 2020 à l'échelle des intercommunalités (en %)

Des 75 – 85 ans

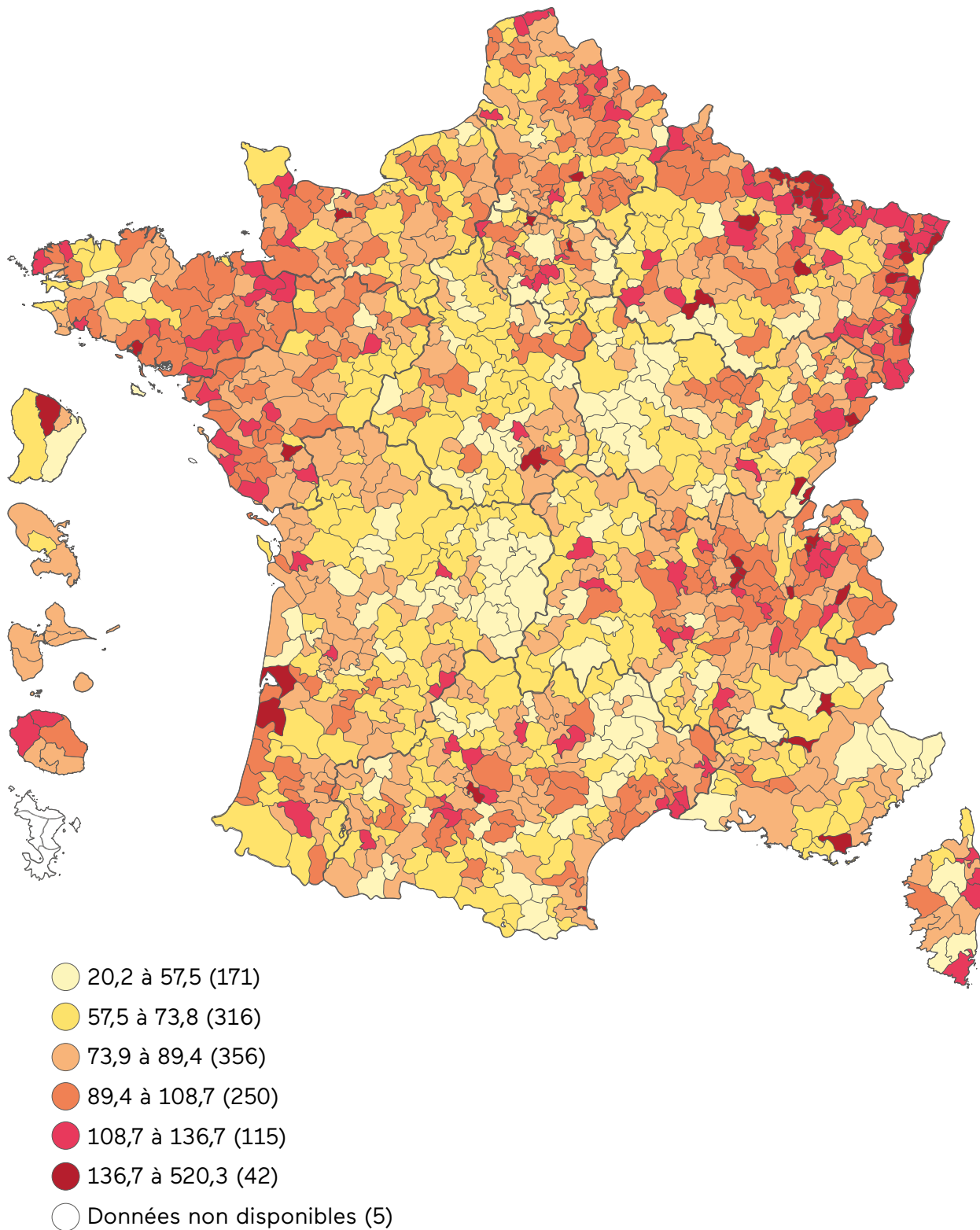


Source : Insee - recensement de la population



## Evolution de la population entre 2009 et 2020 à l'échelle des intercommunalités (en %)

### Des plus de 85 ans



Source : Insee – recensement de la population

La dynamique territoriale des populations de **75-85 ans** apparaît encore plus contrastée. Si une large majorité de territoires intercommunaux a enregistré une baisse de cette tranche d'âge, certaines zones ont enregistré des hausses parfois très intenses. Les progressions s'observent dans quatre grandes zones :

- La région Ile de France et ses proches périphéries ouest et nord (dans l'Eure et dans le sud de l'Oise) ;
- Dans l'est de la France suivant un axe nord-sud qui s'étend de manière presque continue du nord de l'Alsace jusqu'au littoral méditerranéen en passant par Besançon et ses périphéries, Dijon et sa périphérie, l'ex-région Rhône Alpes et le massif alpin ;
- Les littoraux méditerranéen (Corse comprise) et atlantique ;
- Les territoires ultramarins (sans exception) ;
- On relève également que les métropoles (Rennes, Strasbourg, Orléans, Toulon...), ou au moins leur périphérie (Bordeaux, Nantes, Toulouse, Lyon, Paris...), ont plutôt enregistré une croissance de cette catégorie de population.

**La dynamique de la population de plus de 85 ans apparaît plus homogène.** Aucun territoire n'a enregistré de baisse de cette catégorie d'âge sur la période.

### 1.3. LE POIDS CROISSANT DES SENIORS DANS LA POPULATION

Le poids des seniors dans la population s'accroît dans tous les territoires intercommunaux. Globalement, **les espaces où sa croissance se révèle la plus contenue se situent dans les métropoles et leur périphérie** (malgré quelques exceptions comme Dijon Métropole où le poids des seniors croît rapidement dans ses périphéries), **les espaces frontaliers et la Guyane**. A contrario, on relève que **les dynamiques de vieillissement les plus prononcées s'observent en Martinique et Guadeloupe, sur le littoral atlantique et le long du « Y du vide »**.

Nous savons que la dynamique du vieillissement dans les territoires est le produit complexe d'une multitude de facteurs entretenant un lien direct et plus ou moins intense avec la démographie et l'attractivité des territoires.

Elle est influencée par les autres tranches d'âge. Les analyses montrent une relation décroissante entre le vieillissement (mesuré par la proportion des plus de 85 ans) et la natalité (taux de variation annuel moyen de la population dû au solde naturel). **Plus la proportion de personnes âgées augmente, plus le solde naturel diminue et devient négatif. Ces phénomènes s'autoentrelient : le vieillissement réduit la natalité, accentuant ainsi le vieillissement.**

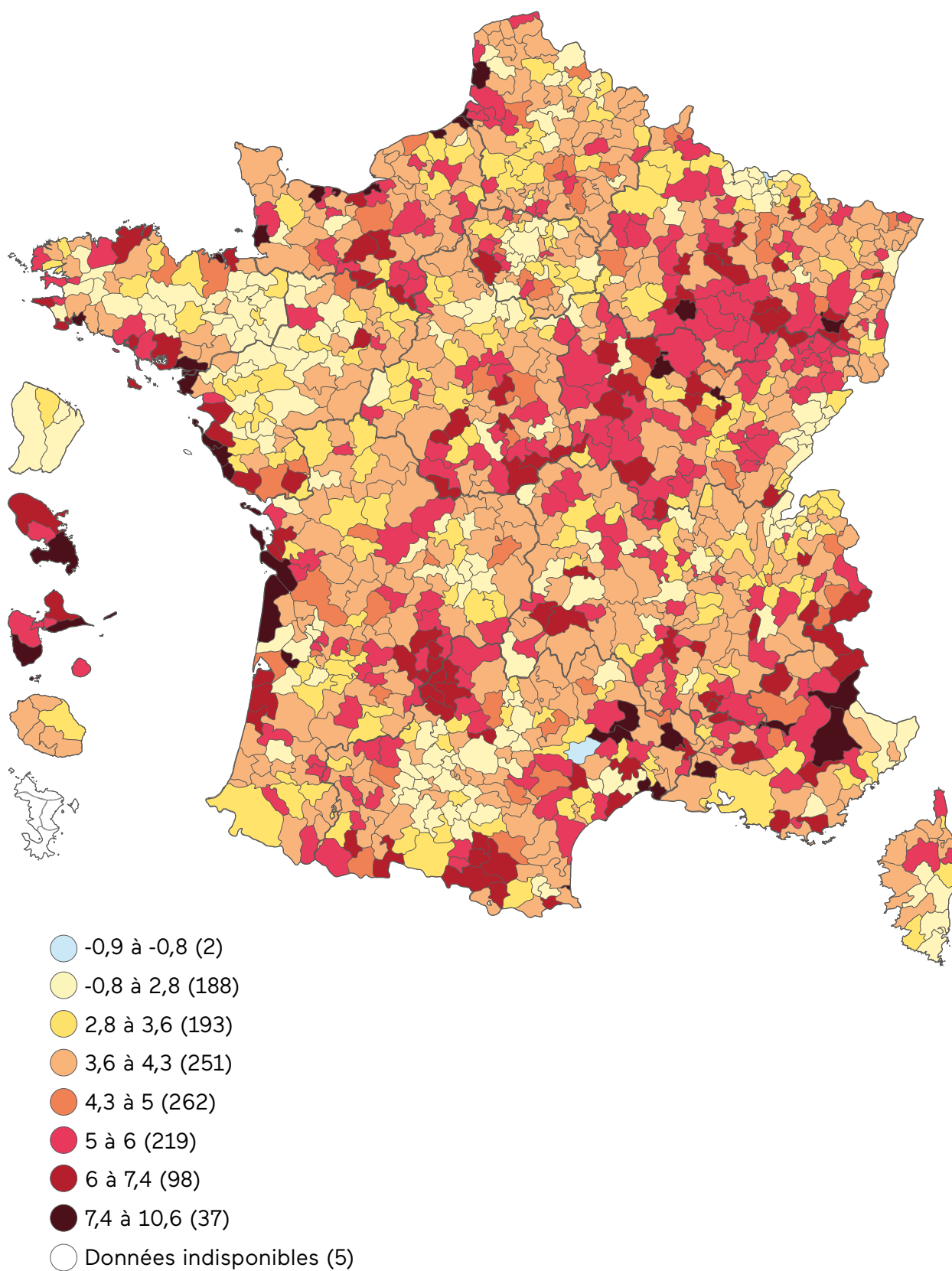
**Mais il n'y a pas de relation stricte entre la dynamique de vieillissement de la population, le degré d'attractivité des territoires et le solde migratoire de la population âgée. L'attractivité territoriale joue un rôle décisif pour certains territoires seulement.** Les données régionales de l'Observatoire des territoires et départementales de la Caisse des dépôts au sujet de la mobilité résidentielle<sup>5</sup> montrent que **les territoires les plus attractifs pour les seniors se trouvent dans l'ouest et le sud de la France, et particulièrement dans les départements situés au sud-ouest de la ligne "Cherbourg-Chambéry"**<sup>6</sup>. Selon Emmanuel Todd et Hervé Le Bras<sup>7</sup>, une partie des migrations résidentielles des seniors pourrait également être motivée par le désir de finir leur vie dans leur région natale et/ou proche de leur famille.

<sup>5</sup> « La mobilité résidentielle des seniors » - Ronan Mahieu, Questions politiques sociales – Caisse des dépôts (Novembre 2022).

<sup>6</sup> Outre l'orientation géographique des flux migratoires des seniors, cette étude révèle deux faits très intéressants et contre-intuitifs. Premièrement, si la mobilité résidentielle des 55-64 ans est très forte, elle décline pour les 65-74 ans avant de remonter très fortement pour les plus de 85 ans en raison de la forte entrée en institution à cet âge-là. Deuxièmement, les migrations résidentielles apparaissent très peu motivées par l'accessibilité de l'offre de soins. L'étude montre que « les déménagements de seniors se traduisent aussi souvent par une dégradation que par une amélioration de leur accès aux soins ».

<sup>7</sup> « Le mystère français », 2015

## Evolution de la part des seniors dans la population entre 2009 et 2020 (en points de %)



Source : Insee – recensement de la population



## CHAPITRE 2

# Le vieillissement, moteur de développement





## 2.1. LE VIEILLISSEMENT, PRINCIPAL VECTEUR DE CAPTATION DE RICHESSES POUR LES TERRITOIRES

Depuis les travaux de Laurent Davezies<sup>8</sup>, on sait que **les dynamiques de développement des territoires ne dépendent plus uniquement de leur capacité de production**. Les mécanismes de redistribution des richesses, renforcés par l'État Providence et les prestations sociales, ont déconnecté les lieux de production de richesse – là où se fabriquent PIB et croissance économique - des lieux de consommation des revenus. Le développement de la fonction publique, du tourisme et de la mobilité résidentielle a également largement contribué au développement et à l'intensification de ces logiques redistributives.

**Les pensions de retraite illustrent ce phénomène en alimentant l'ensemble du territoire français de 337,6 milliards d'euros en 2021 (soit 40,5 % des prestations sociales et 13,5 % du PIB), indépendamment des zones de production de richesse.**

Dans ce nouvel environnement, la captation de richesses (i.e. de revenus) est ainsi devenue une variable plus influente dans le développement des territoires que leur seule capacité à en produire<sup>9</sup>. Sur cette base, Laurent Davezies a identifié quatre grands leviers de captation de revenus pour les territoires :

- **Les revenus productifs à dimension exportatrice** : qui regroupent les revenus et salaires détenus par les actifs qui résident et travaillent dans le même territoire, et exercent leur activité dans un secteur à dimension exportatrice (l'industrie automobile, pharmaceutique, l'agriculture ou le conseil financier par exemple) ;
- **Les revenus publics** : détenus par les fonctionnaires d'Etat, Territoriaux et Hospitaliers qui résident et travaillent dans le même territoire ;
- **Les revenus sociaux** : alloués à des individus et ménages exposés à différentes catégories de risque (santé, pauvreté, logement, précarité...) ;
- **Les revenus résidentiels** : qui regroupent les dépenses touristiques, les revenus pendulaires (revenus et salaires d'activité détenus par des individus qui vivent dans un territoire mais travaillent dans un autre) et les pensions de retraite.

**Poids lourds de la dépense sociale au niveau macro-économique, les pensions de retraite constituent un levier de captation de revenus essentiel pour les territoires aujourd'hui.**

Comme le révèle le second graphique ci-contre, les pensions de retraite constituent en moyenne :

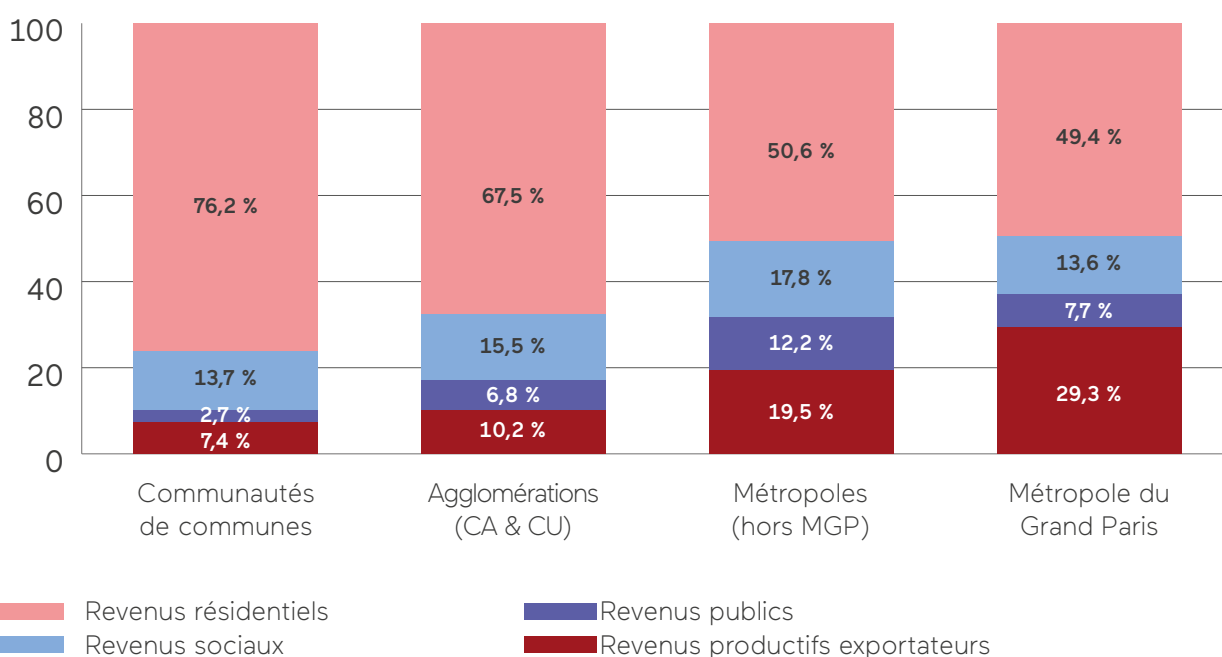
- **Le 1<sup>er</sup> levier de captation pour les agglomérations et les métropoles** (hors Métropole du Grand Paris) ;
- **Le 2<sup>e</sup> levier de captation de revenu, juste derrière les revenus pendulaires, pour les communautés de communes.**

Et au-delà de la manne financière qu'elles représentent et du carburant qu'elles constituent pour le développement des activités de proximité qui se déploient dans les territoires en fonction de la propension à consommer, **les pensions affichent une forme d'insensibilité aux chocs économiques**. Par exemple, pendant la crise sanitaire, en 2020, les pensions de retraite ont fait office, avec les emplois publics et les prestations sociales, de véritables amortisseurs tandis que les dépenses touristiques ou les revenus d'activité, ont parfois pu s'effondrer.

<sup>8</sup> « La République et ses territoires » (2008) – Editions du Seuil, La République des idées  
« La Crise qui vient » (2012) – Editions du Seuil, La République des idées

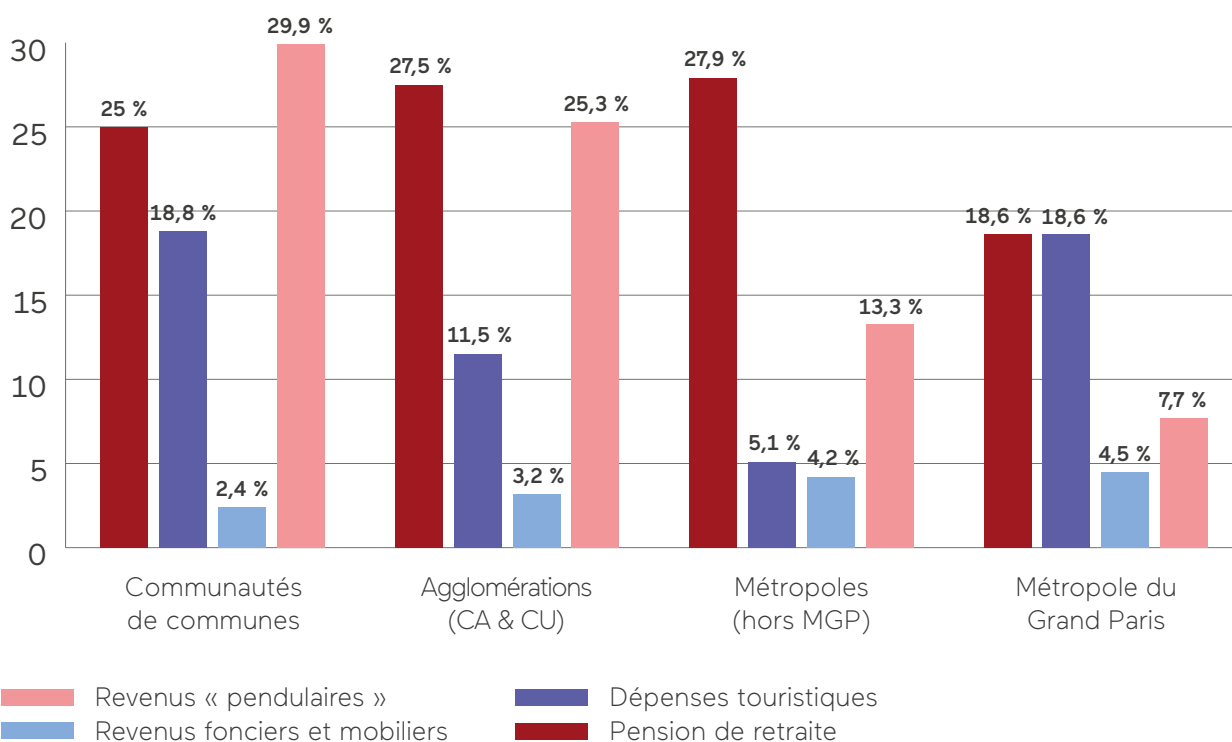
<sup>9</sup> Qui reste bien évidemment déterminante puisque sans production de richesses à l'origine, il ne peut y avoir de mécanismes de redistribution.

## PART DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE REVENUS CAPTÉS ET RECENSÉS AU LIEU DE RÉSIDENCE PAR STRATE D'INTERCOMMUNALITÉS (EN % ET AVANT COVID)



Source : Estimations semi-définitives par Olivier Portier d'après Insee (Recensement de la population, Tous salariés, Filosofi, BPE), Urssaf, DGI (IRCOM) et Comptes satellites du tourisme

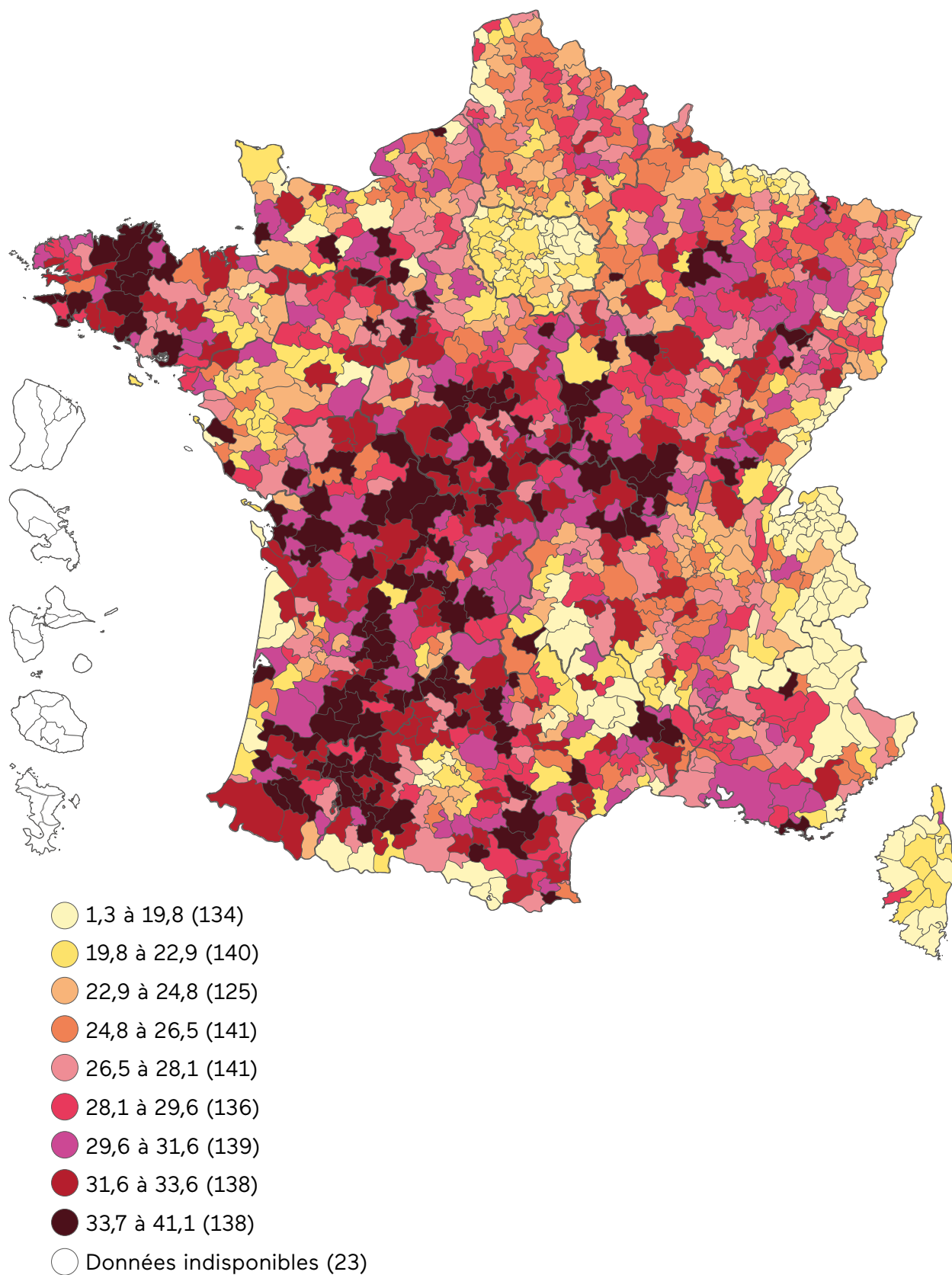
## ZOOM SUR LES REVENUS RÉSIDENTIELS CAPTÉS ET RECENSÉS AU LIEU DE RÉSIDENCE PAR STRATE D'INTERCOMMUNALITÉS (EN % ET AVANT COVID)



Source : Estimations semi-définitives par Olivier Portier d'après Insee (Recensement de la population, Tous salariés, Filosofi, BPE), Urssaf, DGI (IRCOM) et Comptes satellites du tourisme



## La géographie du poids des pensions de retraite dans la richesse captée par les intercommunalités (en %)



Estimations semi-définitives par Olivier Portier d'après Insee (Recensement de la population, Tous salariés, Filosofi, BPE), Urssaf, DGI (IRCOM) et Comptes satellites du tourisme

Si visuellement, la géographie du poids des pensions de retraite dans la richesse captée par les territoires ressemble à celle sur le niveau de vieillissement de la population, la relation n'est pas si évidente<sup>10</sup>. En effet, **un vieillissement plus prononcé ne conduit pas nécessairement à une plus grande dépendance aux pensions de retraite, et inversement**. Cette nuance s'explique par la diversité des captations des revenus dans les territoires.

Si les territoires du « Y du vide » apparaissent comme plus souvent marqués par une forte dépendance aux pensions de retraite dû au vieillissement de leur population mais aussi à la faiblesse relative des autres leviers de captation (une attractivité touristique mitigée ou faible, une faible dynamique économique concurrentielle et un certain enclavement qui pèse sur le poids des revenus pendulaires), cinq catégories d'espace apparaissent comme **faiblement dépendants des pensions de retraite** :

- Les territoires frontaliers, qui vivent largement plus des revenus pendulaires captés dans les pays limitrophes (Luxembourg, Allemagne et Suisse) ;
- Les territoires métropolitains et péri-métropolitains de l'ouest français (Toulouse, Bordeaux, Nantes et Rennes) et celui de Lyon ;
- Les zones de massifs spécialisées dans le tourisme de ski ;
- Les territoires touristiques du littoral atlantique et de la Côte d'Azur ainsi que ceux de Corse, de Lozère et du Morvan ;
- Les territoires franciliens, hyper-interconnectés et très dépendants des revenus pendulaires.

## 2.2. LA « SILVER ECONOMY », UNE FILIÈRE DYNAMIQUE PORTÉE PAR LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

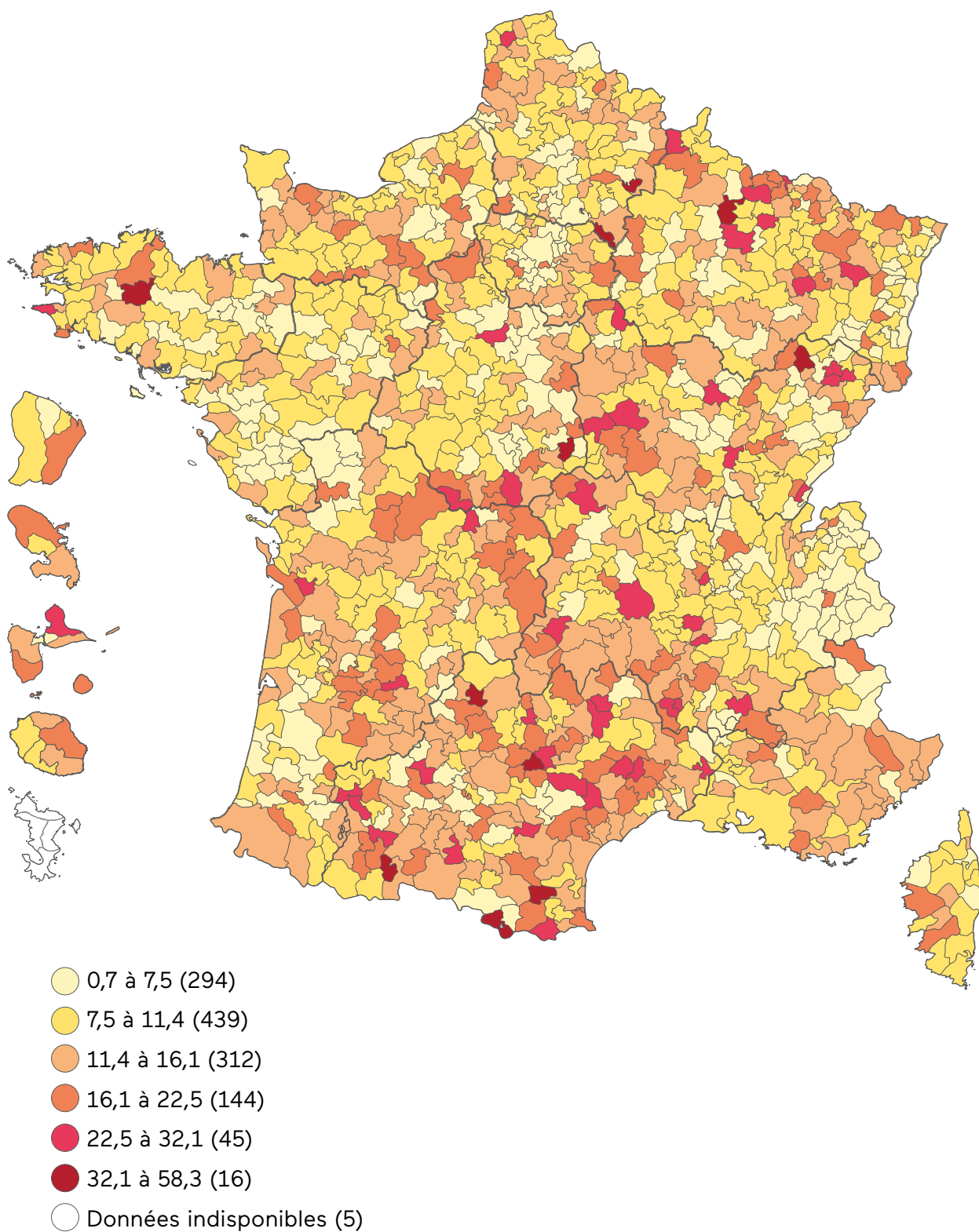
Le vieillissement de la population s'est accompagné du développement d'un certain nombre d'activités et métiers centrés sur la production de produits et de services visant à répondre aux besoins croissants et spécifiques des seniors. Ces activités ont été regroupées sous le terme générique de « *silver economy* ».

Les contours de la « *silver economy* » restent difficiles à délimiter dans la mesure où il s'agit bien plus d'une filière disparate que d'un secteur d'activité à part entière.

En nous appuyant sur une définition retenue par Pôle emploi (désormais France Travail), nous avons néanmoins cherché à apprécier ce que représente la « *silver economy* » en termes d'emplois salariés privés et quelle est sa dynamique dans les territoires. Le périmètre sectoriel retenu par France Travail et que nous avons conservé regroupe trois grands secteurs d'activité : **les services à la personne, les secteurs de la santé et certains secteurs de l'aide sociale**.

<sup>10</sup> Le coefficient de détermination entre la part des seniors dans la population et la part des pensions de retraite est de 0,2, ce qui traduit une relation significative mais assez faible.

## Part des emplois salariés de la « silver economy » dans l'emploi salarié privé total en 2022 (en %)



Estimations semi-définitives par Olivier Portier d'après Insee (Recensement de la population, Tous salariés, Filosofi, BPE), Urssaf, DGI (IRCOM) et Comptes satellites du tourisme

En 2022, le poids de la « *silver economy* » s'élevait à **8,9 % de l'emploi salarié privé total**. Si bien sûr ici le périmètre retenu est assez extensif, on peut constater que le vieillissement de la population est à l'origine – directe ou indirecte - d'un nombre important de créations d'emploi. On relèvera également que **le poids de la « *silver economy* » tend nettement à diminuer à mesure que le nombre d'habitants est élevé :**

- La filière concentre plus de 13 % de l'emploi salarié privé des intercommunalités rurales de moins de 20 000 habitants en moyenne ;
- Plus de 10 % en moyenne pour les intercommunalités des strates de 20 000 habitants à 500 000 habitants ;
- Elle ne concentre plus que 8,8 % des emplois dans les intercommunalités de plus de 500 000 habitants et 5 % dans la Métropole du Grand Paris.

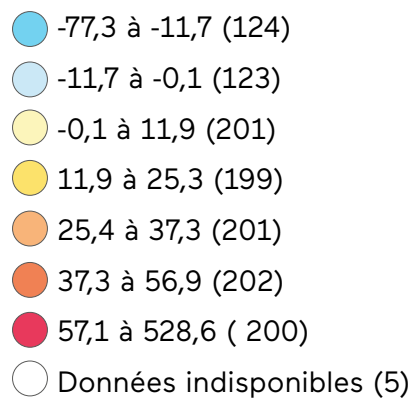
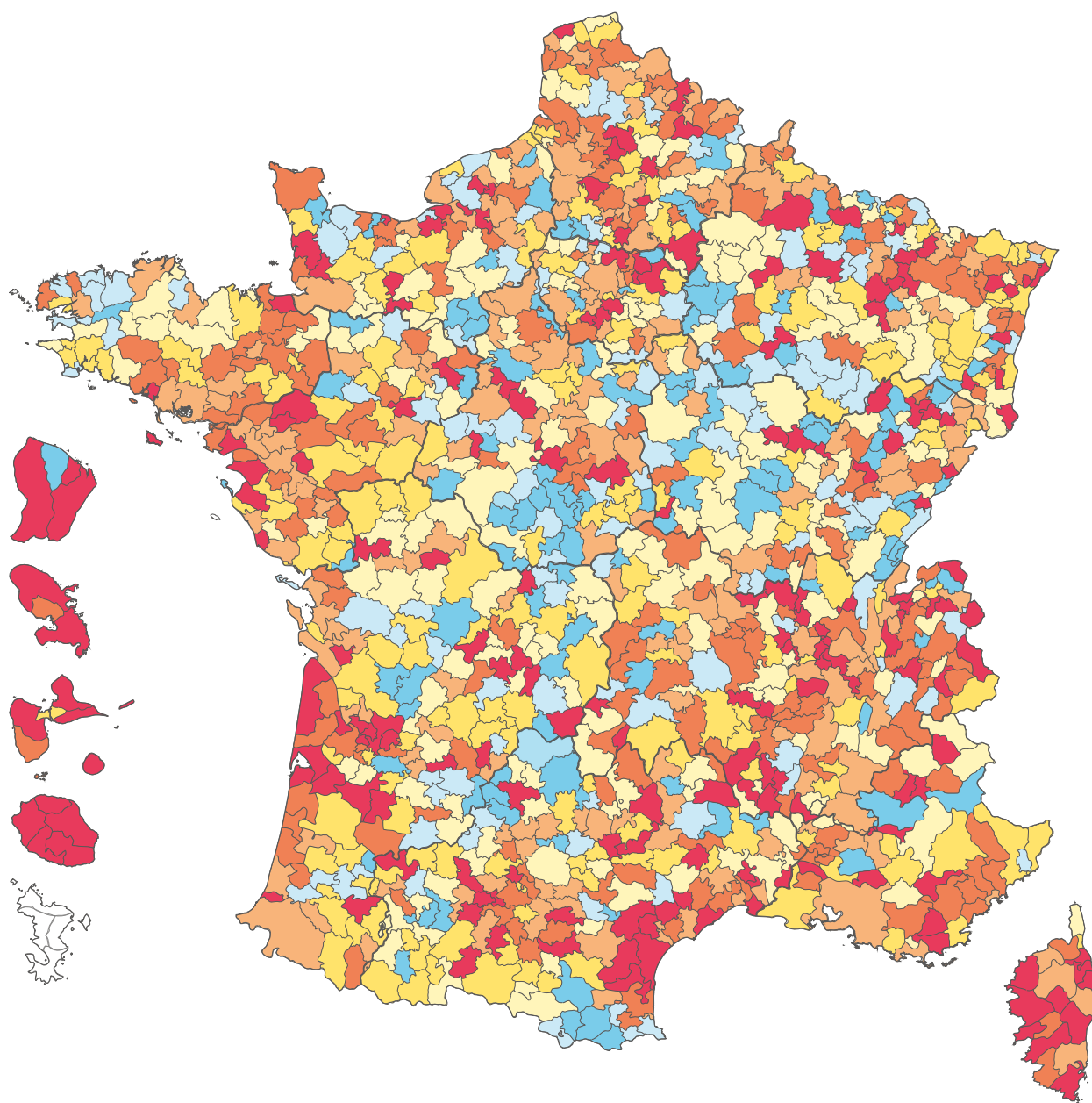
Si sa cartographie ne révèle pas de véritables régularités ou une géographie spécifique, on peut néanmoins observer sa faiblesse relative dans les zones suivantes : les espaces métropolitains et péri-métropolitains de l'ouest français, dans le massif alpin et en Alsace.

A contrario, certains territoires ont plus de 40 % de leurs emplois concentrés dans cette filière.

Les secteurs de la « *silver economy* » ont créé plus de 382 000 emplois salariés privés depuis 2006, soit **une progression de + 27,6 % nettement plus intense que celle observée pour l'ensemble de l'économie (+ 9,4 %).**

Toutes les strates d'intercommunalités ont profité de cette dynamique. En moyenne, les progressions les moins importantes ont été observées dans la strate des intercommunalités de moins de 20 000 habitants et la métropole du Grand Paris, les dynamiques les plus intenses étant celles de 100 000 à 200 000 habitants (+ 39 %).

## Evolution des emplois salariés privés de la « silver economy » entre 2006 et 2022 (en %)











## CHAPITRE 3

# Les disparités socio-économiques chez les seniors

## 3.1. L'ISOLEMENT DES SENIORS

Quelques chiffres du phénomène d'isolement à l'échelle nationale :

- 50,7% des ménages dont la personne de référence a plus de 65 ans est un ménage composé d'une personne seule contre 37,4 % pour l'ensemble de la population ;
- Les femmes de plus de 65 ans sont davantage exposées à l'isolement puisque c'est le cas de 36,5 % d'entre elles contre 14,1 % des hommes ;
- Les données montrent que les disparités entre les femmes et les hommes en matière d'isolement sont nettement plus fortes chez les séniors que dans l'ensemble de la population qui compte 21,1% de femmes isolées contre 16,3% d'hommes ;

L'analyse statistique par strate à l'échelle intercommunale montre qu'il n'existe pas de relation stricte entre le poids démographique des territoires et le degré d'isolement des populations séniors bien qu'il tende à augmenter à mesure que la population est élevée.

La cartographie de l'isolement des séniors révèle des blocs territoriaux assez nets **où la proportion de séniors isolés est élevée** :

- La partie centrale de la « *diagonale du vide* » (du Massif central au nord de la Bourgogne) ;
- Le nord et l'est de la France, le long de la frontière belge ;
- Les massifs alpin et pyrénéen ;
- La moitié ouest du Finistère ;
- En Guadeloupe, Martinique et dans une moindre mesure à la Réunion ;
- Et les métropoles.

A contrario, **l'isolement des séniors apparaît moins marqué dans les couronnes péri-métropolitaines et, de manière plus spécifique et contextuel, en Vendée.**

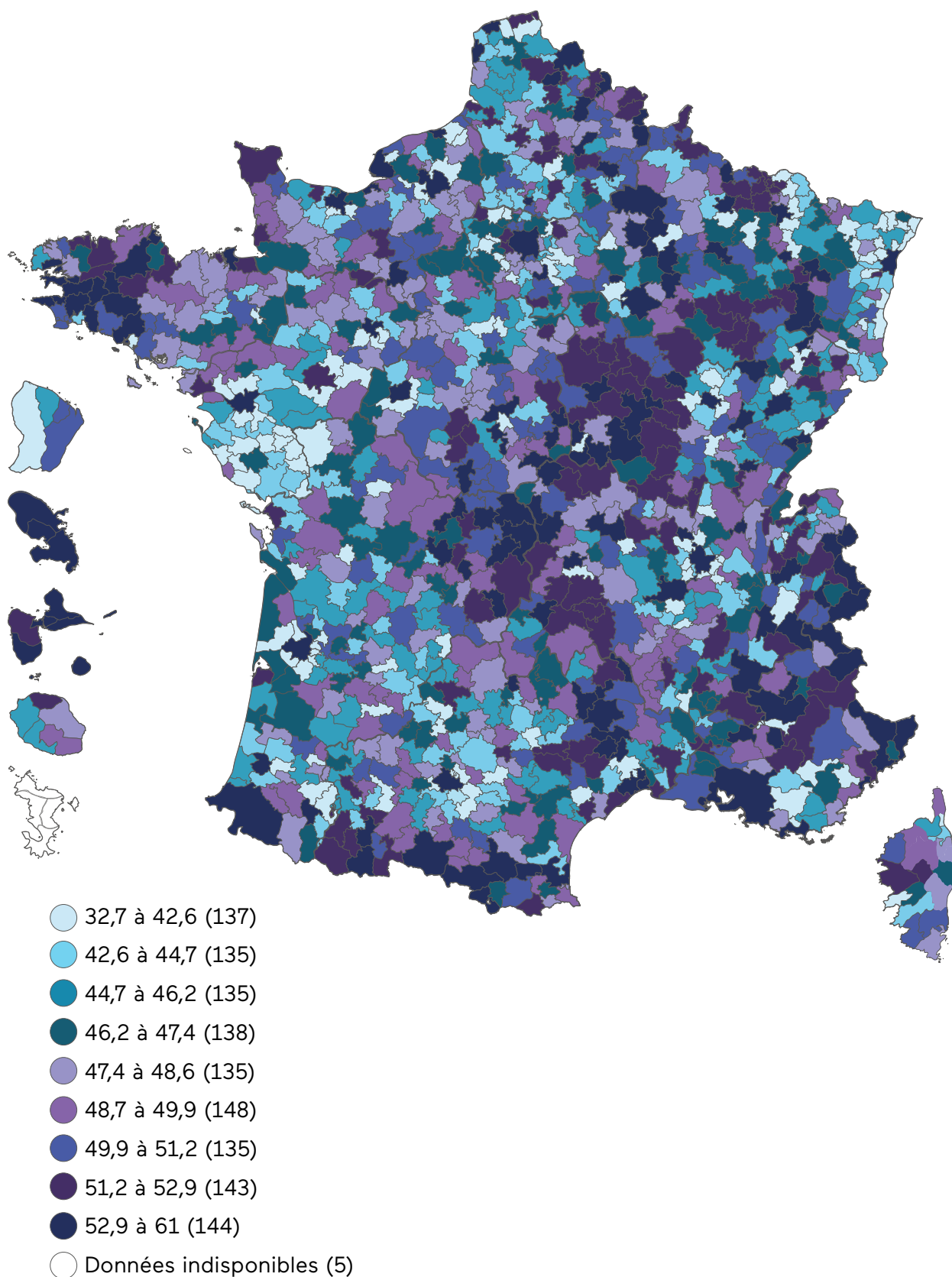
On observe donc **une différence radicale entre la géographie de l'isolement des séniors féminins et masculins.**

**La géographie des séniors féminins isolés est difficilement lisible**, bien que certains ensembles géographiques se distinguent : le nord de la France, du bassin minier à l'Aisne, les territoires de Champagne, les métropoles, et de manière un peu moins évidente la partie nord de la région PACA et la Bretagne affichent des ratios élevés. A contrario, ce sont les territoires de la Vendée, de l'Occitanie et de l'Alsace qui présentent les ratios les plus faibles.

**La géographie de l'isolement des séniors masculins semble plus structurée.** Les plus hauts ratios de population senior masculine isolée se trouvent dans les intercommunalités de la « diagonale du vide », en Bretagne centrale, dans le massif pyrénéen et le massif alpin, sur les franges intérieures de l'ex-région Languedoc Roussillon et de PACA, en Corse et dans les territoires ultramarins. En creux, les territoires les moins affectés se trouvent dans les espaces métropolitains et péri-métropolitains, dans le Nord Pas-de-Calais ainsi qu'en Alsace.



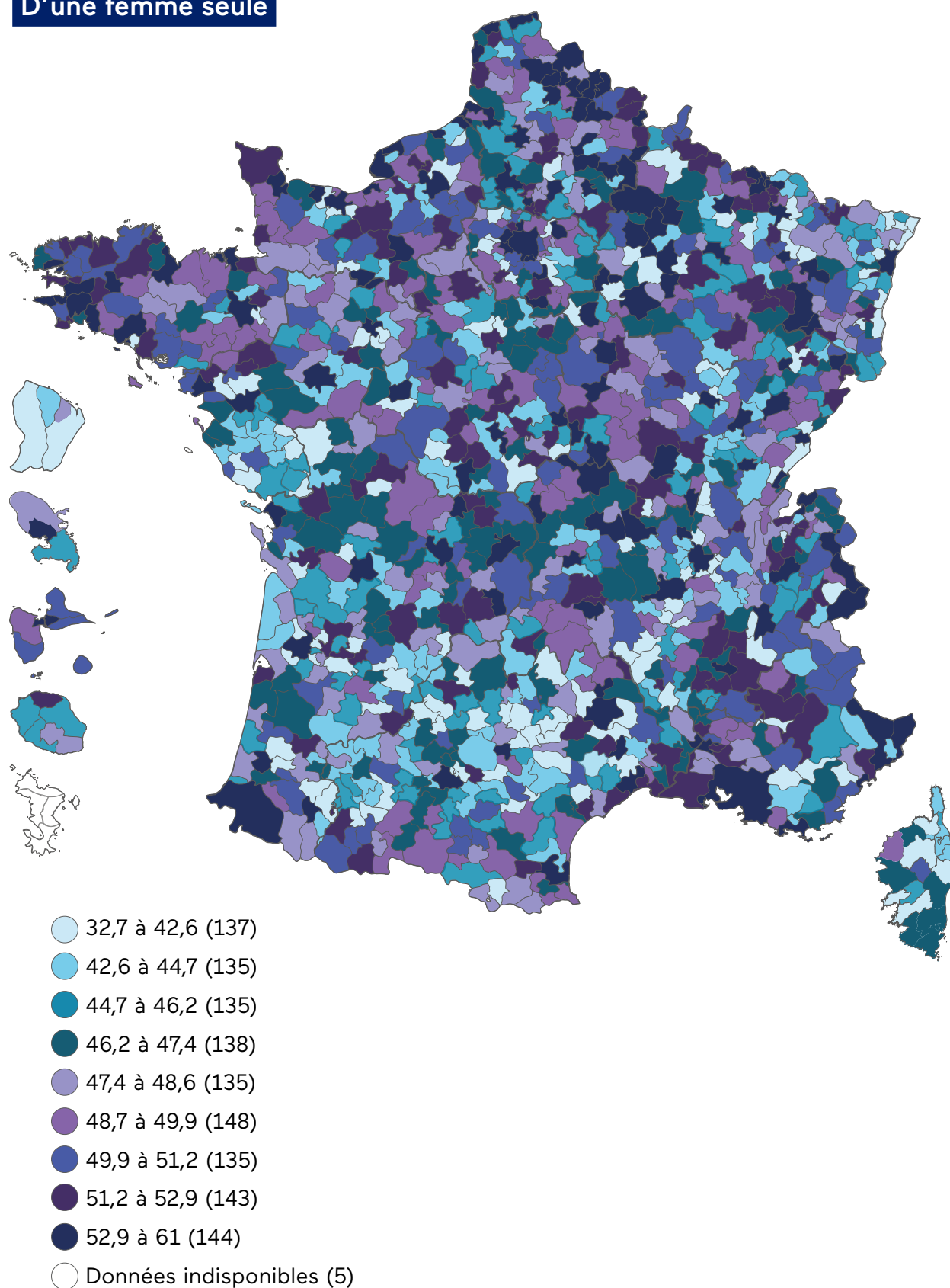
## Part des ménages isolés dans les ménages dont la personne de référence a plus de 65 ans en 2020 (en %)



Source : Insee – Recensement de la population

## Part des ménages de plus de 65 ans en 2020 composés (en %) :

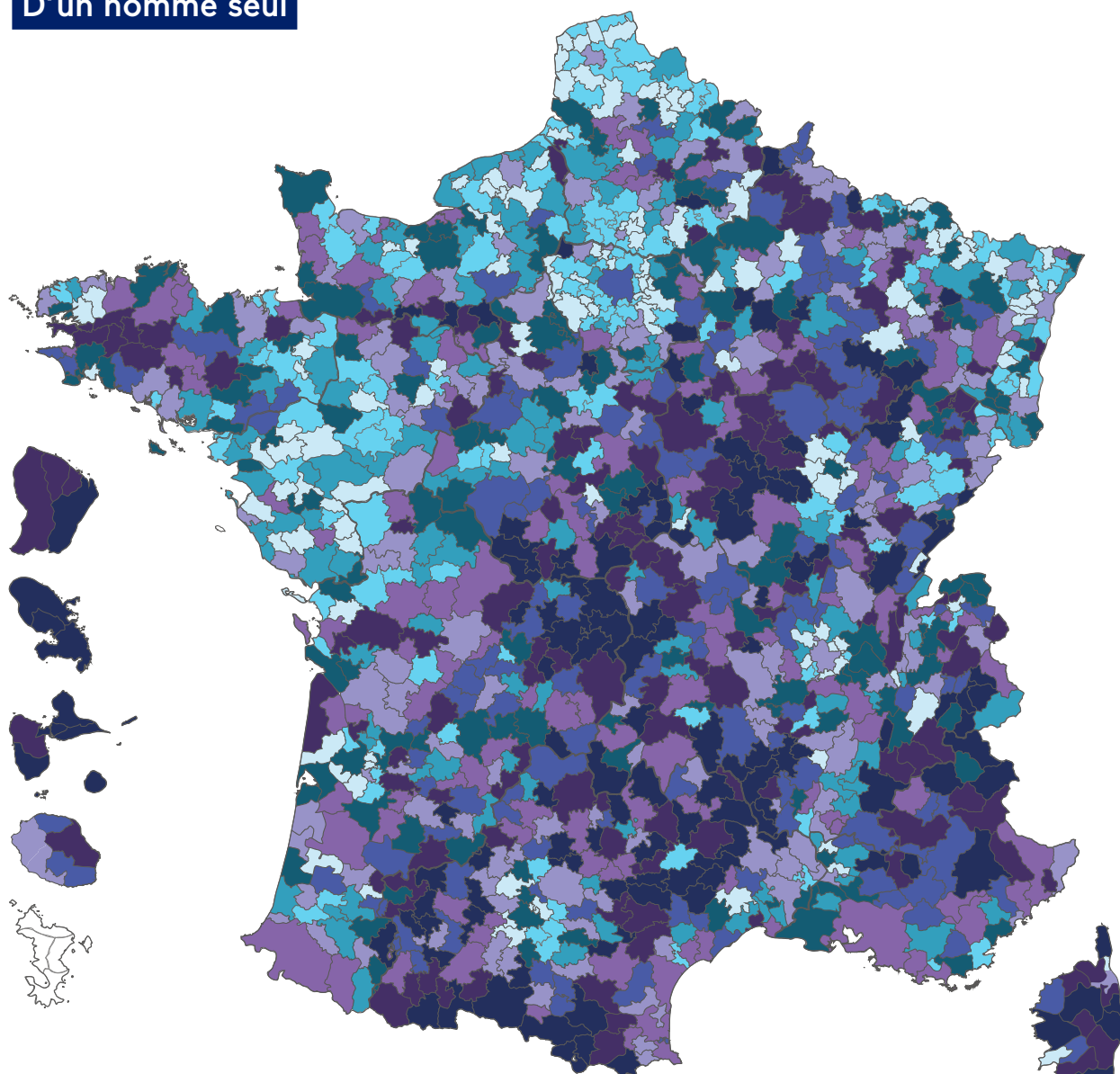
**D'une femme seule**



Source : Insee - recensement de la population

## Part des ménages de plus de 65 ans en 2020 composés (en %) :

### D'un homme seul



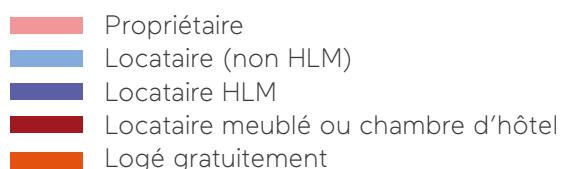
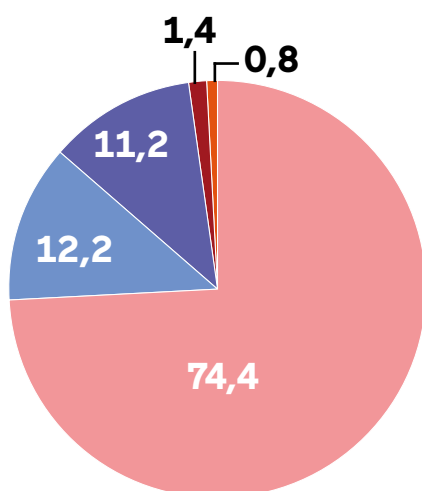
- 7,8 à 11,9 (133)
- 11,9 à 12,6 (134)
- 12,6 à 13,3 (137)
- 13,3 à 13,9 (138)
- 13,9 à 14,6 (150)
- 14,6 à 15,3 (134)
- 15,3 à 16,2 (135)
- 16,2 à 17,8 (151)
- 17,8 à 31,5 (138)
- Données indisponibles (5)

Source : Insee – recensement de la population

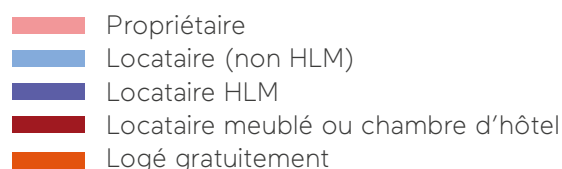
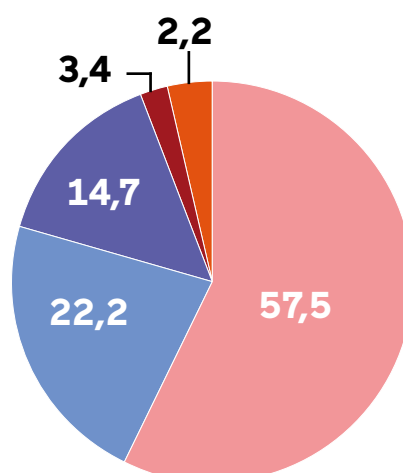
## 3.2. LES RETRAITÉS, UNE POPULATION MAJORITAIREMENT PROPRIÉTAIRE DE SON LOGEMENT

### STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT DES POPULATIONS RETRAITÉES AU REGARD DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION EN 2020 (EN %)

Statut d'occupation du logement des retraités en 2020 (en %)



Statut d'occupation du logement de l'ensemble de la population française en 2020 (en %)



74,4 % des ménages dont la personne de référence est un retraité sont propriétaires de leur logement contre 57,5 % dans l'ensemble de la population, soit un différentiel de presque 17 points !

Cette **sur-représentation** des propriétaires parmi les retraités s'observe dans toutes les strates d'intercommunalités. **Leur part diminue dans les intercommunalités les plus peuplées, passant de 82,7 % dans les territoires de moins de 20 000 habitants à 59,3 % dans la Métropole du Grand Paris.**

On relève également que :

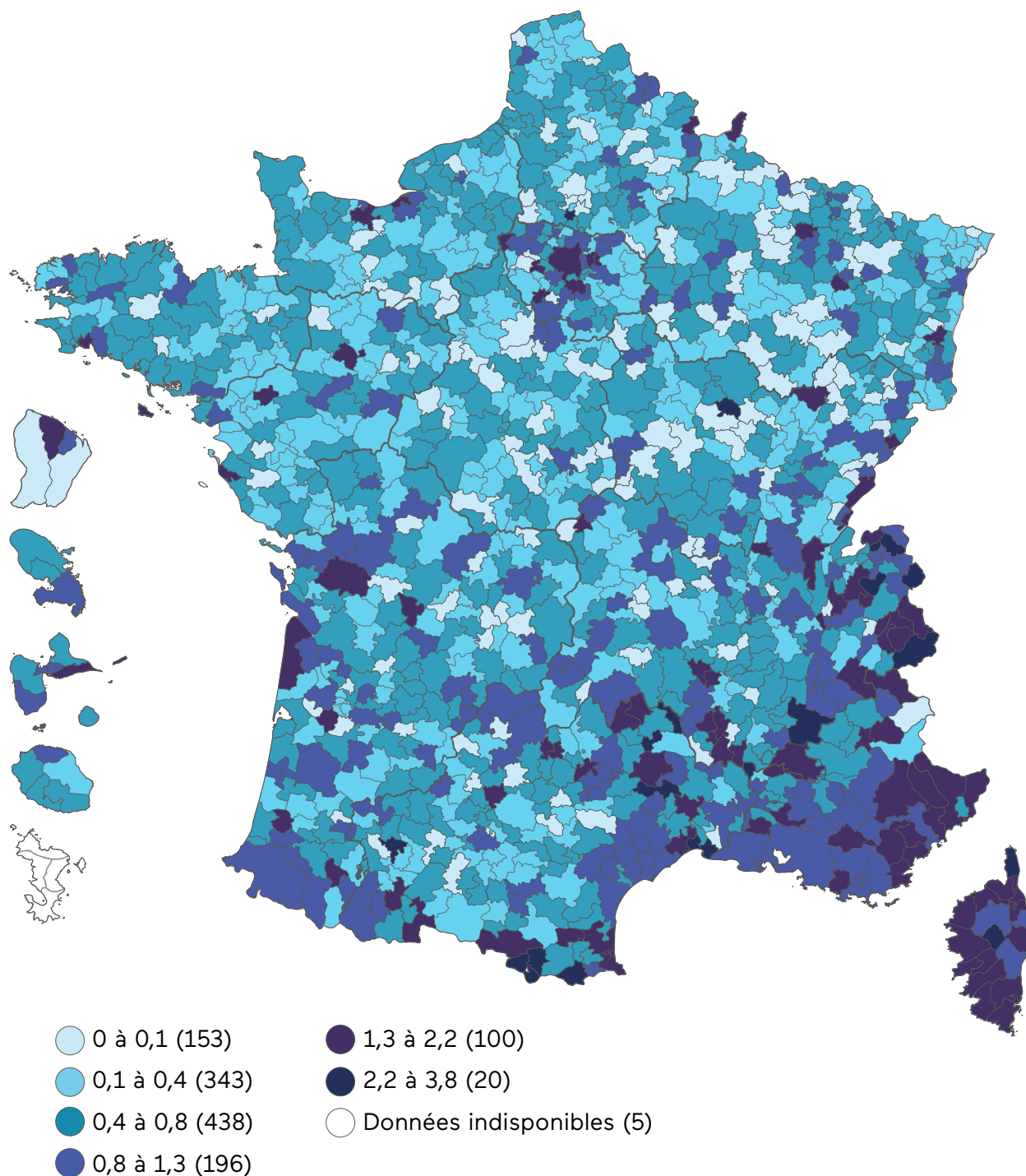
- Les retraités ont globalement moins de difficultés à être propriétaire de leur logement en territoires urbains que le reste de la population ;
- Les écarts d'accès à la propriété entre retraités suivant qu'ils se situent en zones rurales peu denses ou en grands territoires urbains apparaît nettement moins élevés que pour l'ensemble de la population.

Cela ne signifie pas que les retraités disposent d'un statut d'occupation toujours enviable. **Être propriétaire d'une maison individuelle peut représenter une charge lourde qui peut être inadaptée aux différentes caractéristiques physiques et psychiques des personnes âgées.** De plus, la propriété réduit leur mobilité résidentielle, qui tend déjà à diminuer avec l'âge. **Enfin, 75 000 retraités (soit presque 1 % des seniors) ont encore un statut d'occupation de leur logement très précaire.**



Concernant la précarité liée au logement, la part des retraités locataires ou sous-locataires d'un meublé ou d'une chambre d'hôtel est élevée dans les zones où le marché du logement est tendu (métropole du Grand Paris, zones frontalières avec la Suisse, territoires alpins touristiques, Corse). Cependant, cette précarité se manifeste également dans des territoires à marché immobilier moins tendu mais paupérisé.

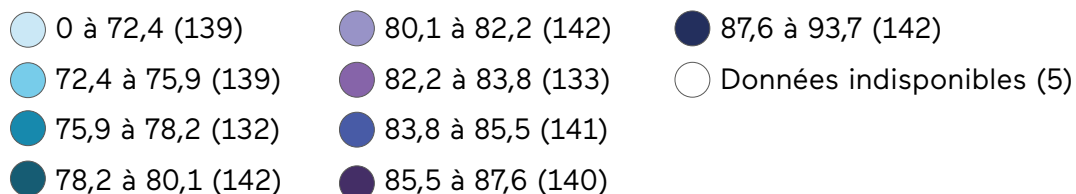
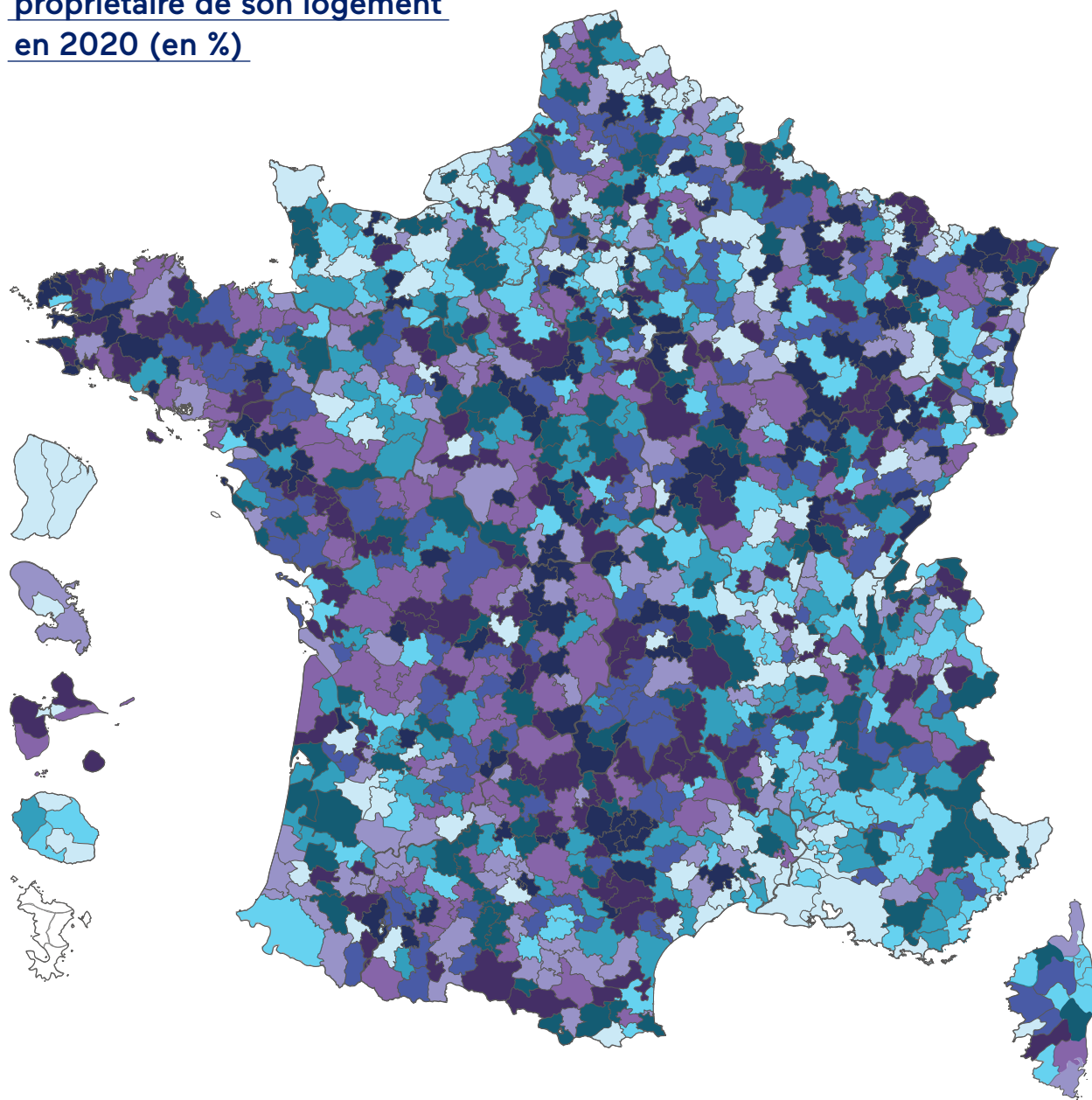
### Part des ménages dont la personne de référence est un retraité locataire ou sous-locataire d'un meublé ou d'une chambre d'hôtel en 2020 (en %)



Source : Insee – Recensement de la population

La géographie de la propriété des retraités est similaire à celle de l'ensemble de la population<sup>11</sup>. Elle est particulièrement faible dans les zones à forte tension sur le marché immobilier (Normandie, bassin minier, Rhône-Alpes, Provence Alpes Côte-d'Azur, Guyane, Réunion, métropoles). En revanche, elle est élevée dans la «diagonale du vide», en Bretagne, Pays de la Loire ouest, Franche-Comté, et Guadeloupe.

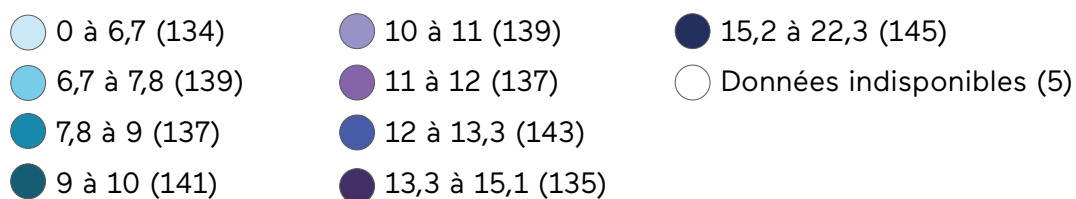
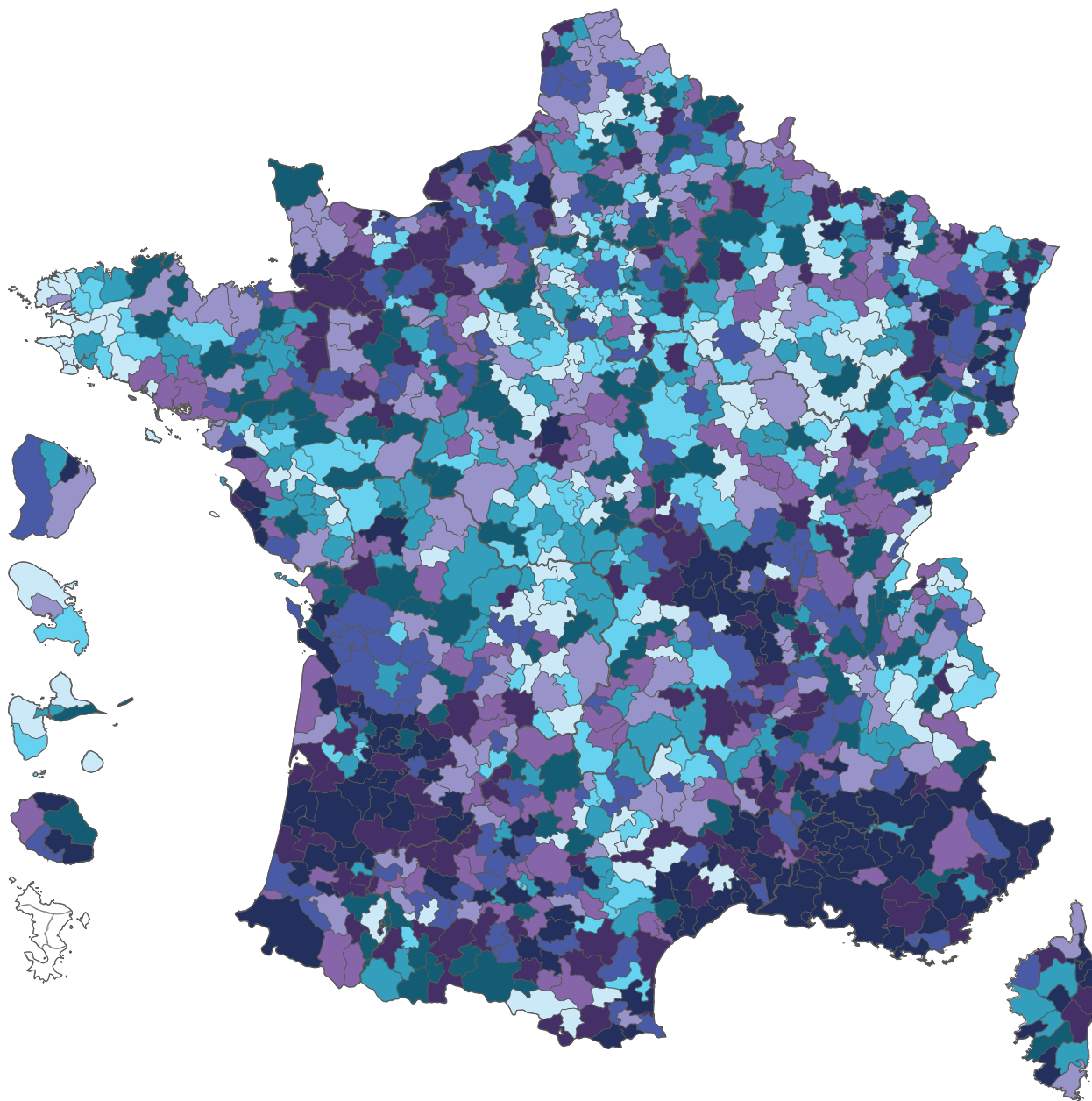
### Part des ménages dont la personne de référence est un retraité propriétaire de son logement en 2020 (en %)



Source : Insee - Recensement de la population

<sup>11</sup> Le coefficient de détermination entre la part des ménages propriétaires et la part des ménages de retraités propriétaires à l'échelle des intercommunalités est de 0,80.

## Part des ménages dont la personne de référence est retraitée et locataire (hors HLM) de son logement en 2020 (en %)



Source : Insee – Recensement de la population

La géographie des retraités locataires d'un logement hors HLM est assez nette et proche de celle relative à l'ensemble de la population<sup>12</sup>. Elle se concentre dans :

- Le sud-ouest qui s'étend de l'Aquitaine au Languedoc-Roussillon ;
- La Normandie ;
- Le grand quart sud-est qui se prolonge jusque dans l'Hérault et le long du littoral jusqu'à l'Espagne ;
- Le nord-est du Massif Central et les territoires situés à l'ouest de Lyon.

**La part de retraités locataires d'un HLM est élevée dans les territoires du nord de la France**, et faible en Lorraine, Alsace, Franche-Comté, littoral atlantique, grand quart sud-ouest et PACA. **Cette répartition est similaire à celle de l'ensemble de la population<sup>13</sup> et reflète la distribution du parc HLM.**

### 3.3. LES RETRAITÉS, UNE POPULATION QUI PROFITE GLOBALEMENT DE LOGEMENTS DOTÉS DU CONFORT MINIMAL SUR LE PLAN SANITAIRE

95,2 % des ménages retraités disposent d'un confort sanitaire minimal (salle de bain avec douche ou baignoire), légèrement supérieur à la moyenne nationale (94,1 %). Toutefois, 2,4 % des retraités ont une baignoire ou douche en dehors d'une pièce réservée, et 0,6 % n'ont ni douche ni baignoire, contre 0,4 % pour l'ensemble de la population.

**La part de retraités sans douche ni baignoire<sup>14</sup> est maximale dans les intercommunalités les moins peuplées et la métropole du Grand Paris. Quelle que soit la strate, les retraités sont plus exposés à cet inconfort sanitaire que l'ensemble de la population.**

La part des retraités sans douche ni baignoire est particulièrement élevée dans les Hauts-de-France (hors Oise et bassin minier), le Massif central, et le sud Manche. En revanche, les régions méditerranéennes, atlantiques, Rhône-Alpes, l'Alsace, et les Outre-Mer sont moins touchées par le risque d'inconfort sanitaire chez les retraités.

---

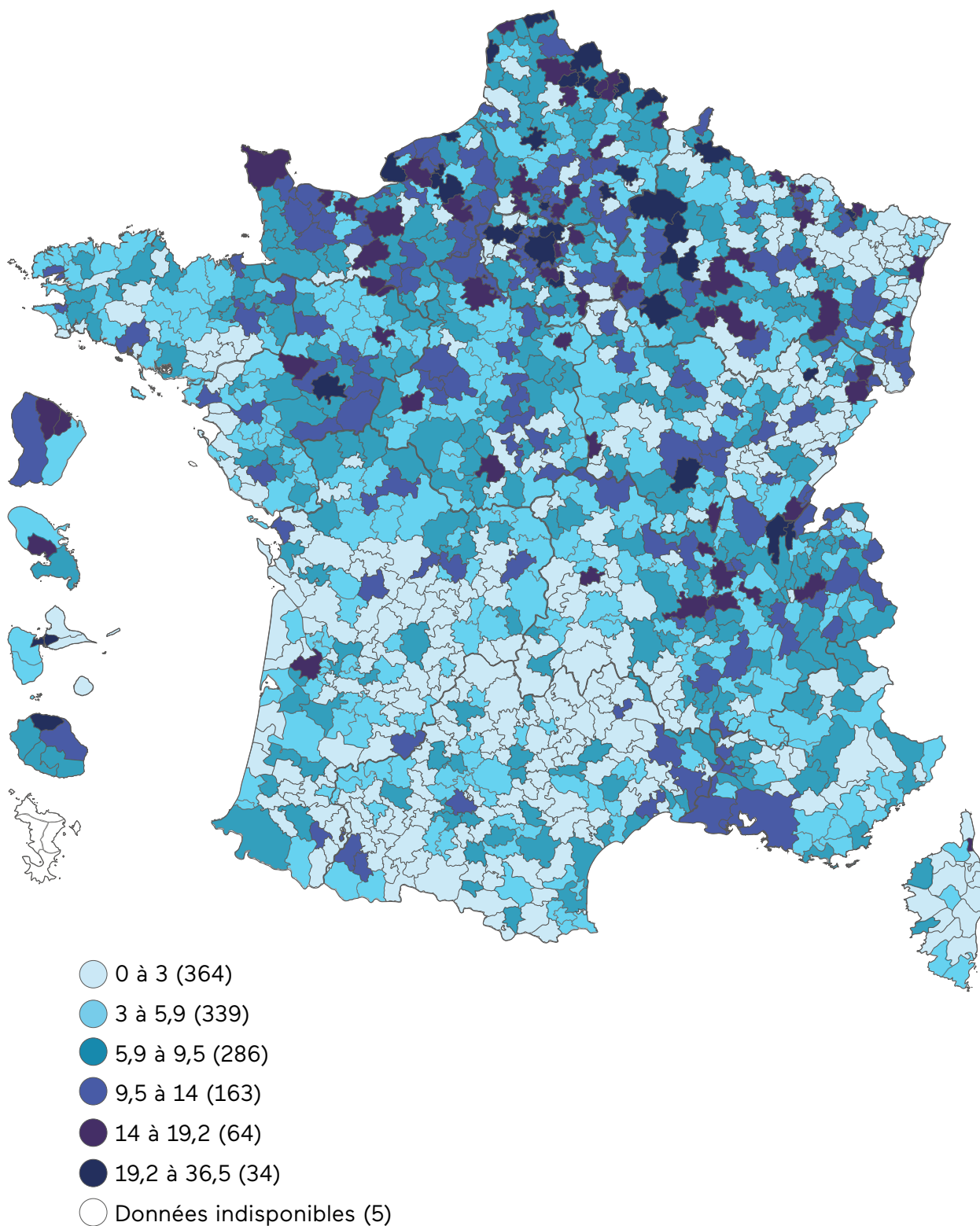
<sup>12</sup> Le coefficient de détermination entre la part de la population qui occupe un logement locatif privé et la part des retraités qui occupent ce type de logement est de 0,66.

<sup>13</sup> Le coefficient de détermination entre la part de la population locataire d'un HLM et la part des retraités locataires d'un HLM s'élève à 0,93, ce qui est significatif d'une relation extrêmement étroite entre les deux variables.

<sup>14</sup> En France, 50 426 personnes retraitées n'ont ni baignoire ni douche. Pour 212 848 personnes, la baignoire ou la douche se trouve hors d'une pièce réservée.



## Part des ménages dont la personne de référence est un retraité qui ne disposent pas de douche et de wc dans son logement en 2020 (en %)



Source : Insee – Recensement de la population

### 3.4. LES RETRAITÉS, UNE POPULATION SUREXPOSÉE AU RISQUE DE PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE LIÉ AU LOGEMENT

Les retraités sont davantage exposés à la précarité énergétique en raison de leur dépendance au chauffage central individuel avec chaudière (47,5 % des retraités contre 42 % pour l'ensemble de la population), qui présente des coûts d'exploitation et d'entretien élevés.

**L'analyse par strate intercommunale montre que la part des retraités disposant d'un chauffage central collectif croît de manière évidente au fur et à mesure que la population grandit tandis que la part de ceux chauffés en individuel décroît sensiblement.**

On relève également que :

- La part des retraités avec un chauffage central collectif est supérieure à celle de l'ensemble de la population dans les intercommunalités de plus de 500 000 habitants ;
- La part de retraités avec chauffage central individuel est supérieure à la moyenne nationale dans toutes les strates et, à l'inverse, la part des retraités chauffés à l'électrique est systématiquement inférieure ;
- Les retraités utilisant le chauffage central individuel avec chaudière sont particulièrement nombreux le long des frontières belge, luxembourgeoise, allemande, et partiellement suisse, ainsi que dans certaines zones un peu plus éparses de Vendée, Deux-Sèvres, Saône-et-Loire et Haute-Loire ;
- À l'inverse, ils sont moins exposés sur le pourtour méditerranéen, dans les Alpes, en Corse et les territoires ultramarins en raison d'une très faible part de résidences principales dotées de ce mode de chauffage.

**La géographie de ce mode de chauffage pour les retraités suit en fait de manière très stricte celle observée pour l'ensemble de la population<sup>15</sup>, n'illustrant donc pas une surexposition des retraités mais bien une géographie spécifique des logements dont le mode de chauffage dépend des conditions climatiques et de l'ancienneté des logements.**

Pour tenter de neutraliser cet effet de structure, un indice rapportant la part des résidences principales occupées par des retraités chauffés en individuel à celle de l'ensemble de la population chauffés en individuel montre une sur-représentation des retraités dans ces logements lorsque l'indice dépasse 100. Cette méthode permet d'identifier les zones où les retraités sont particulièrement exposés à la précarité énergétique liée au logement.

Les retraités semblent généralement moins exposés que le reste de la population à la précarité énergétique liée au chauffage de leur logement dans :

- Les territoires d'Outre-Mer ;
- La partie est du Grand Est, particulièrement le long des frontières luxembourgeoise, allemande, et partiellement suisse et belge ;
- La Loire et la Haute-Loire.

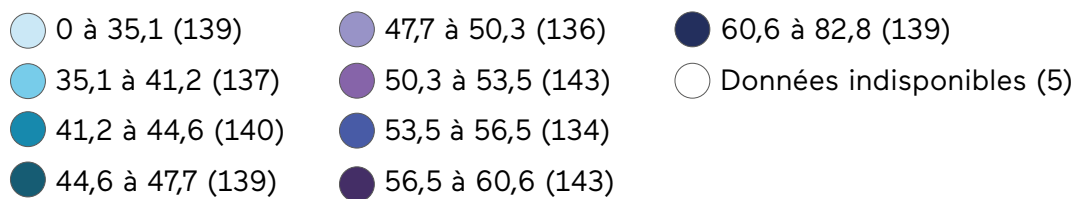
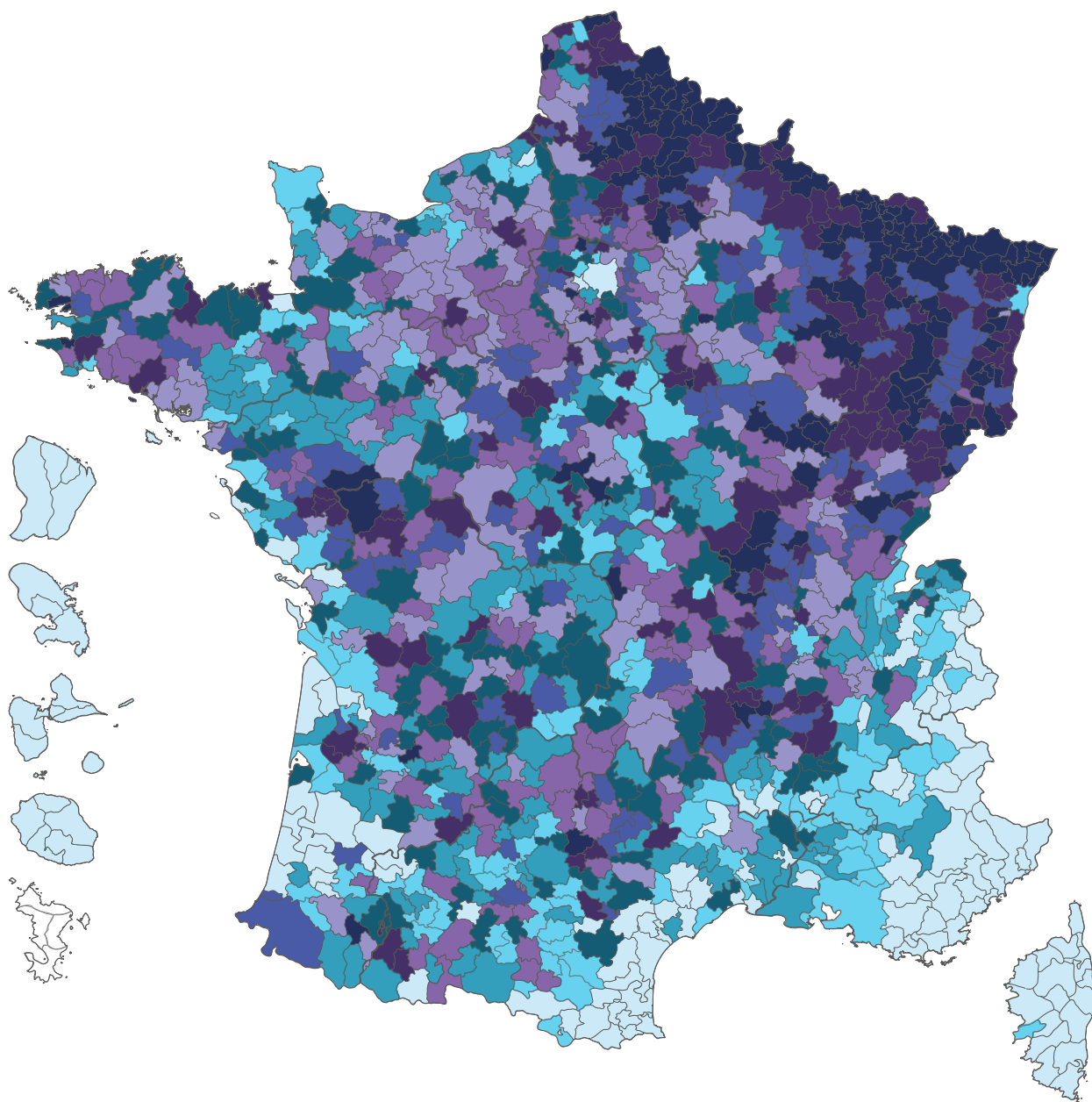
Toutefois, **dans le reste des territoires à l'échelle nationale, les retraités sont plus susceptibles de subir plus de précarité énergétique liée au chauffage que l'ensemble de la population.**

Les zones où le risque d'exposition est le plus fort sont :

- L'Île-de-France, jusqu'à l'Oise vers le nord et jusqu'au Calvados vers l'ouest ;
- Le pourtour méditerranéen ;
- La Bretagne (dans une moindre mesure en Ille-et-Vilaine) ;
- La Vienne, les Deux-Sèvres, la Charente-Maritime et la Gironde.

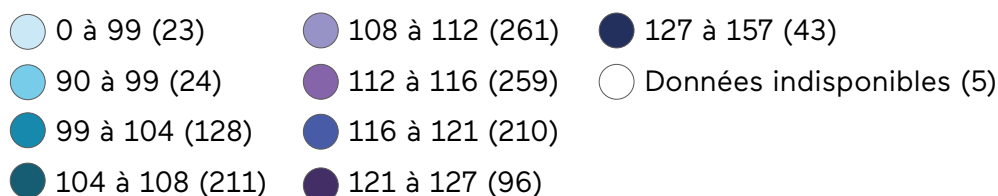
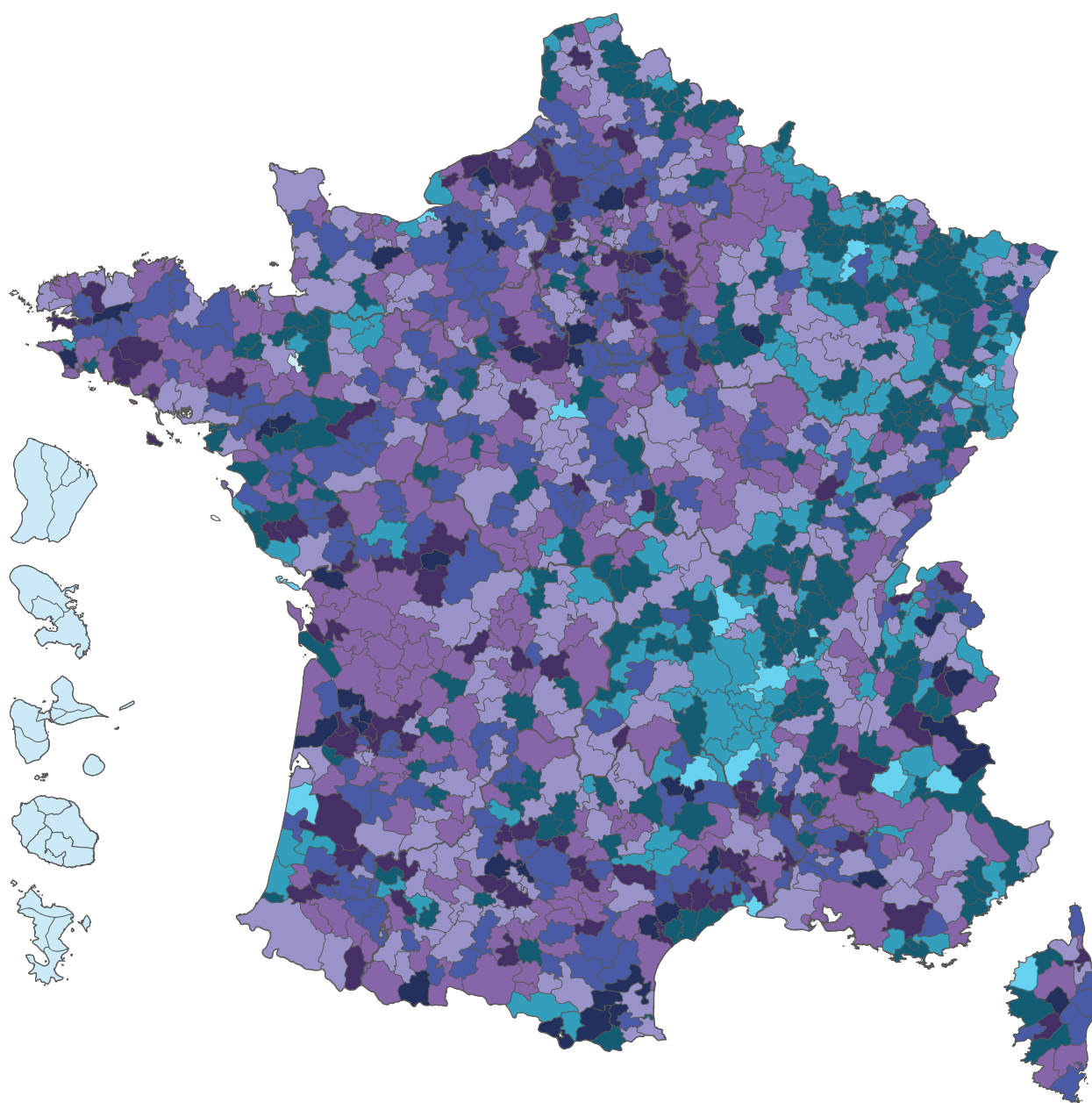
<sup>15</sup> Le coefficient de détermination observé entre la part des résidences principales dotées d'un chauffage individuel avec chaudière occupées par un retraité et pour l'ensemble de la population s'élève à 0,95.

## Part des résidences principales disposant d'un chauffage individuel avec chaudière occupées par un retraité en 2020 (en %)



Source : Insee – Recensement de la population

Mise en perspective de la part des résidences principales occupées par un retraité disposant d'un mode de chauffage individuel avec l'ensemble des résidences principales en 2020 (en indice, 100 = une part égale)



Source : Calculs d'après Insee – Recensement de la population

Lecture : lorsque l'indice est supérieur à 100, cela signifie que la part des résidences principales disposant d'un mode de chauffage individuel occupées par un retraité est supérieure à celle observée pour l'ensemble de la population...



### 3.5. NIVEAUX DE VIE DES RETRAITÉS : DES DISPARITÉS AUX EXTRÊMES MOINS MARQUÉES AU REGARD DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

L'Insee classe les niveaux de vie par déciles, divisant la distribution en dix parties égales. Le premier décile (D1) représente les 10 % des ménages les plus pauvres, tandis que le neuvième décile (D9) correspond aux 10 % les plus riches.

#### MISE EN PERSPECTIVE DES NIVEAUX DE VIE DES MÉNAGES DONT LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE DU MÉNAGE TIRE L'ESSENTIEL DE SES REVENUS D'UNE PENSION DE RETRAITE EN 2020

	Retraités			Ensemble de la population		
	D1	Médiane	D9	D1	Médiane	D9
<b>France</b>	<b>12 780 €</b>	<b>22 360 €</b>	<b>37 270 €</b>	<b>11 910 €</b>	<b>22 400 €</b>	<b>39 920 €</b>
<b>Intercommunalités et métropoles par strate de population :</b>						
<b>Moins de 20 000 habitants</b>	12 897 €	21 246 €	33 674 €	12 194 €	21 163 €	34 420 €
<b>20 000 à 100 000 habitants</b>	13 374 €	22 291 €	35 319 €	12 562 €	21 946 €	36 270 €
<b>100 000 à 500 000 habitants</b>	12 846 €	22 801€	37 644 €	11 603 €	21 891 €	38 280 €
<b>500 000 à + de 1 000 000 habitants</b>	12 257 €	22 882 €	39 360 €	11 304 €	22 642 €	41 381 €
<b>Métropole du Grand Paris</b>	11 340 €	24 360 €	49 300 €	10 640 €	24 200 €	53 410 €

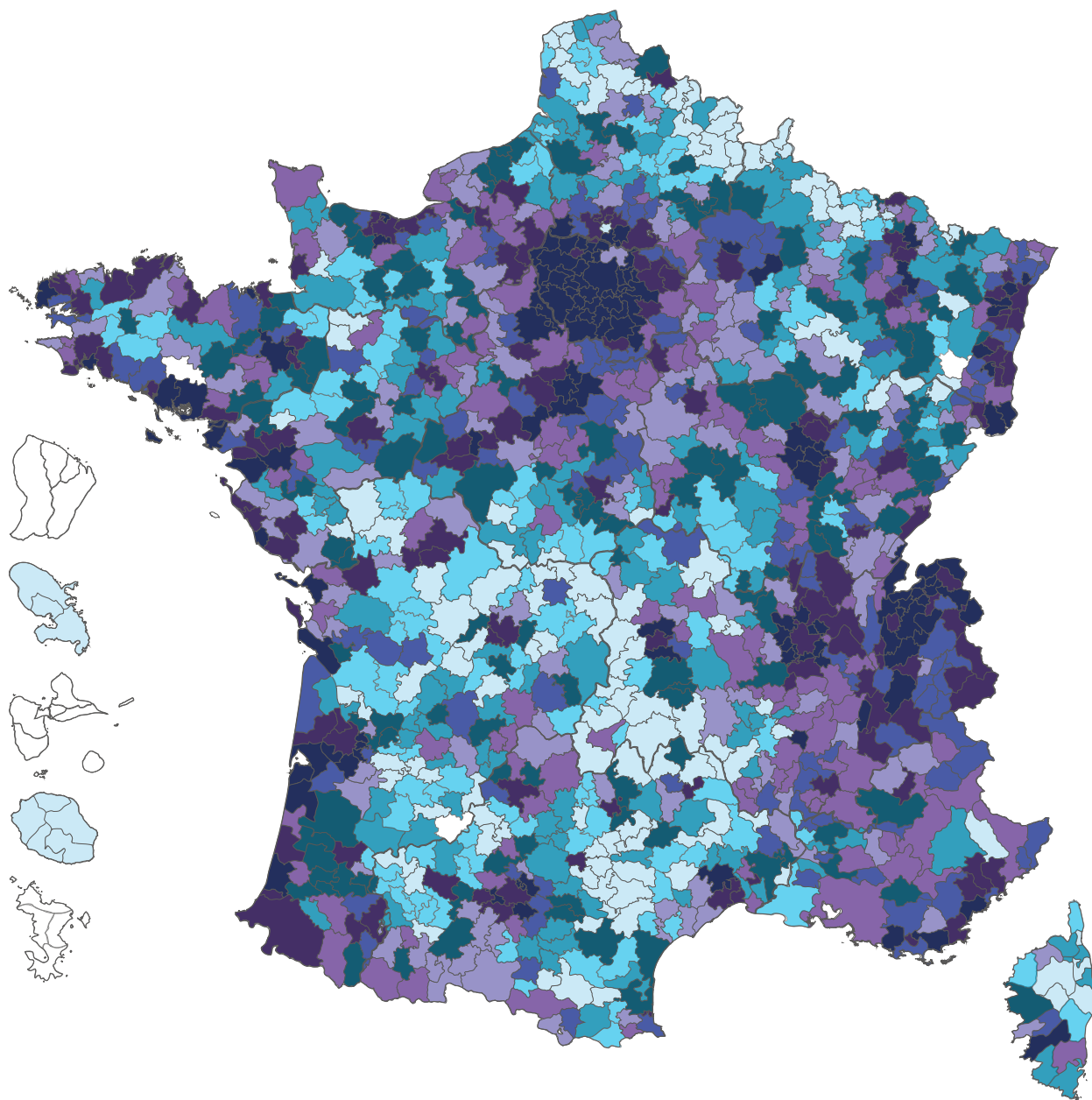
Source : Insee – Filosofi

En 2020, le niveau de vie médian des retraités s'élevait à 22 360 €, comparable à celui de l'ensemble de la population (22 400 €).

- Les 10 % des retraités les plus pauvres (D1) avaient un niveau de vie maximal de 12 780 €, soit 870 € de plus que l'ensemble de la population (11 910 €) ;
- En revanche, pour les 10 % les plus riches (D9), les retraités avaient un niveau de vie de 37 270 €, soit 2 650 € de moins que l'ensemble de la population (39 920 €).

**L'analyse à l'échelle intercommunale révèle que quelle que soit la strate, la situation économique des retraités les plus précaires est moins défavorable que pour l'ensemble de la population et que le niveau de vie des retraités les plus riches apparaît systématiquement inférieur à celui de l'ensemble de la population.**

## Niveau de vie médian des ménages dont la personne de référence du ménage tire l'essentiel de ses revenus d'une pension de retraite (2020)



Source : Insee - Filosofi

NB : données manquantes pour la Guyane, la Guadeloupe et Mayotte.

**La géographie du niveau de vie médian des retraités ressemble très fortement à celle qui porte sur l'ensemble des ménages<sup>16</sup>.**

- Les retraités ont un niveau de vie plus élevée dans les territoires franciliens, les territoires frontaliers du sillon lorrain, d'Alsace et à la frontière suisse (franges orientales du Doubs et du Jura et dans le Genevois français), de PACA, des littoraux atlantique et méditerranéen, situées le long de la Loire et dans les espaces métropolitains et péri-métropolitains.
- A contrario, leur niveau de vie apparaît beaucoup plus faible dans le « Y du vide », les Hauts-de-France (excepté sur les franges franciliennes), le Languedoc, en Corse ainsi qu'en Martinique et à la Réunion.

**La cartographie des niveaux de vie des retraités les plus précaires (D1) est encore plus proche de celle du 1er décile de l'ensemble de la population que pour le niveau de vie médian<sup>17</sup>.** Effectivement, il apparaît très faible dans le bassin minier, dans l'Aisne et le long de la frontière avec la Belgique, dans toute la partie sud du pays, incluant la quasi-intégralité de la région PACA, la Corse, la majorité de l'Occitanie ainsi que toute la partie intérieure de Nouvelle Aquitaine du Lot-et-Garonne à la Creuse en passant par la Dordogne, la Corrèze et la Haute-Vienne. On relèvera également le très faible niveau de vie des retraités dans la Métropole du Grand Paris et dans les territoires ultramarins.

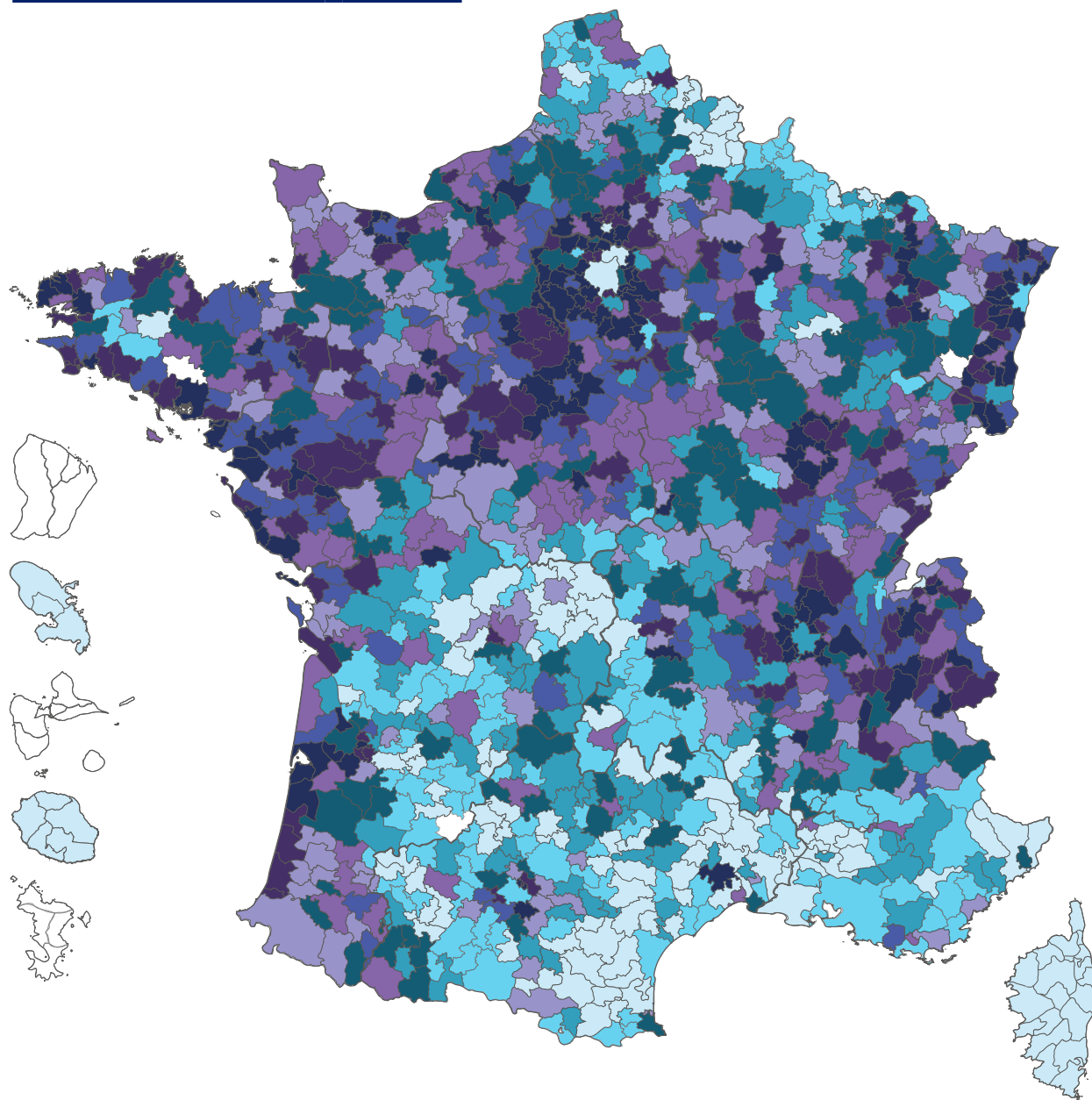
---

<sup>16</sup> Le coefficient de détermination entre le niveau de vie de l'ensemble de la population et celui des retraités à l'échelle des intercommunalités est de 0,71.

<sup>17</sup> Le coefficient de détermination entre le niveau de vie du 1er décile de l'ensemble de la population et celui des retraités à l'échelle des intercommunalités est de 0,80.

## Niveau de vie des ménages dont la personne de référence du ménage tire l'essentiel de ses revenus de pensions de retraite en 2020 qui sont :

### Les plus précaires (1<sup>er</sup> décile)

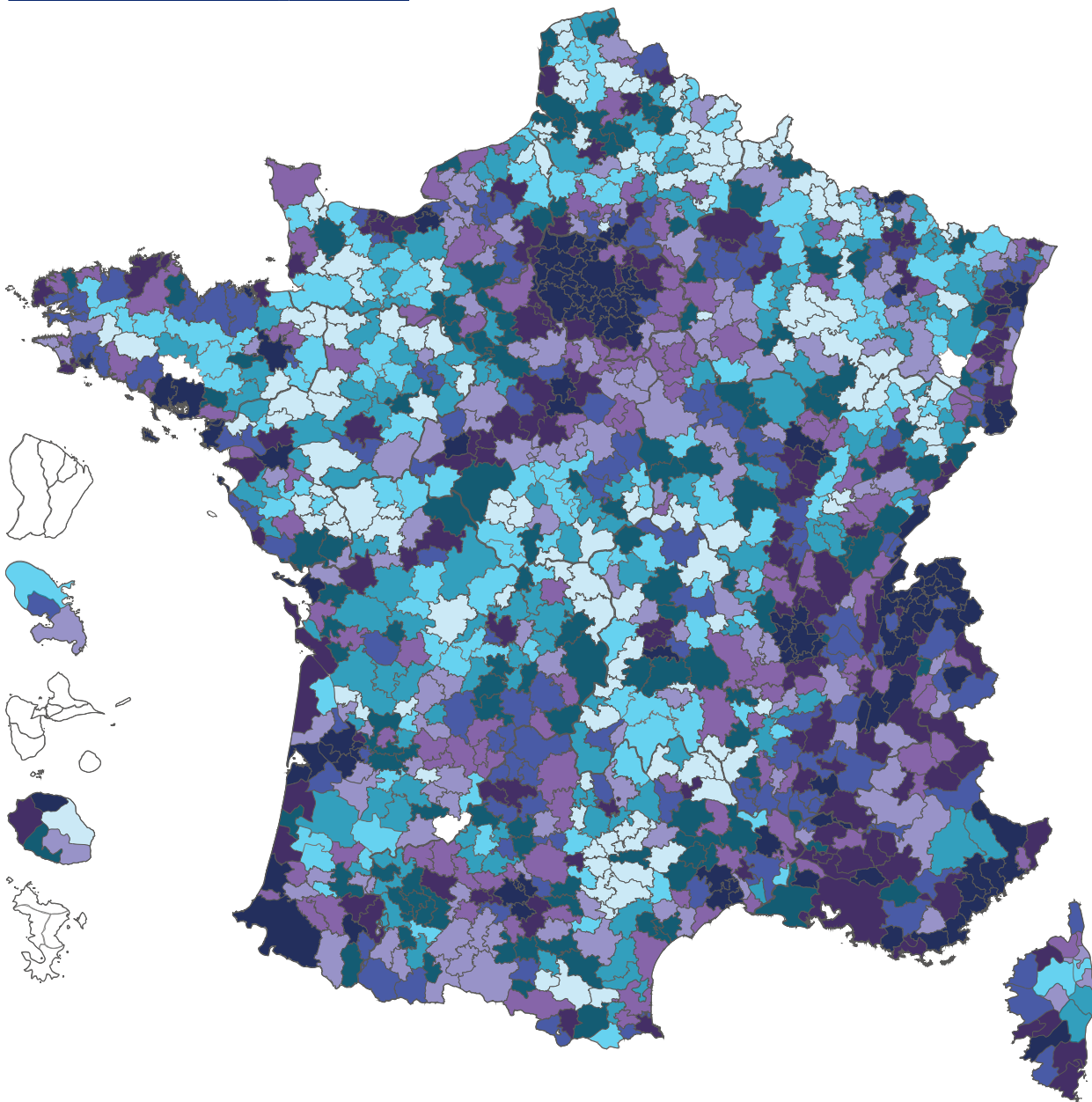


Source : Insee - Filosofi  
NB : données manquantes pour la Guyane et la Guadeloupe.



Niveau de vie des ménages dont la personne de référence du ménage tire l'essentiel de ses revenus de pensions de retraite en 2020 qui sont :

**Les plus riches (9<sup>e</sup> décile)**



- |                             |                              |
|-----------------------------|------------------------------|
| ● 28 860 € à 31 220 € (138) | ● 34 330 € à 35 310 € (138)  |
| ● 31 220 € à 32 180 € (136) | ● 35 310 € à 36 530 € (137)  |
| ● 32 180 € à 32 830 € (138) | ● 36 530 € à 38 750 € (137)  |
| ● 32 830 € à 33 560 € (134) | ● 38 750 € à 68 300 € (137)  |
| ● 33 560 € à 34 330 € (140) | ○ Données indisponibles (20) |

Source : Insee – Filosofi

**Si la géographie des retraités à « hauts revenus » (D9) est elle aussi très proche de celle qui porte sur le 9ème décile de l'ensemble de la population ainsi que celles portant sur le niveau de vie médian des retraités, en revanche, elle se distingue nettement de celle sur les plus précaires (D1)<sup>18</sup>.**

- Comme pour les ménages les plus précaires, on relèvera que les retraités les plus aisés se localisent préférentiellement en Ile de France, dans les territoires frontaliers, en Alsace, le long de la Loire, en Rhône Alpes et sur le littoral atlantique. On trouve également des retraités particulièrement aisés sur le littoral méditerranéen, en Corse et à la Réunion, là où se situent les retraités les plus paupérisés ;
- Cela signifie pour ces trois derniers types d'espace que cohabitent dans ces derniers à la fois des retraités très aisés et des retraités particulièrement paupérisés. **Les niveaux d'inégalités de vie entre retraités y sont d'ailleurs particulièrement élevés.**

## 3.6. LES RETRAITÉS, UNE POPULATION PLUS HOMOGENE DU POINT DE VUE DU REVENU QUE LE RESTE DE LA POPULATION

**Les disparités de niveau de vie entre retraités sont sensiblement moindres que celles observées dans l'ensemble de la population, quelle que soit la taille des intercommunalités.** Ces inégalités augmentent considérablement à mesure que le niveau de population des intercommunalités augmente. Elles atteignent leur minimum dans les intercommunalités de moins de 20 000 habitants et leur maximum dans celles de plus d'un million d'habitants, en particulier dans la métropole du Grand Paris, qui est un territoire marqué par des inégalités importantes.

La géographie des inégalités de niveau de vie entre retraités est assez semblable à celle observée pour l'ensemble de la population<sup>19</sup>. On observe clairement **une division entre une France septentrionale, relativement égalitaire** - incluant les Pays de la Loire et l'est breton, **et une France méridionale, caractérisée par des écarts plus marqués**, s'étendant de La Rochelle à Genève.

Les métropoles (comme Lille, Rouen, Rennes, Nantes, Strasbourg) et les zones frontalières présentent des inégalités notables, tandis que le long de la frontière suisse, les zones touristiques de Savoie, le littoral méditerranéen, le Vaucluse, le sud de la Drôme, la Dordogne et le Lot-et-Garonne en Nouvelle-Aquitaine montrent des écarts particulièrement prononcés. Les territoires insulaires comme la Corse, la Réunion et la Martinique sont également marqués par des inégalités importantes.

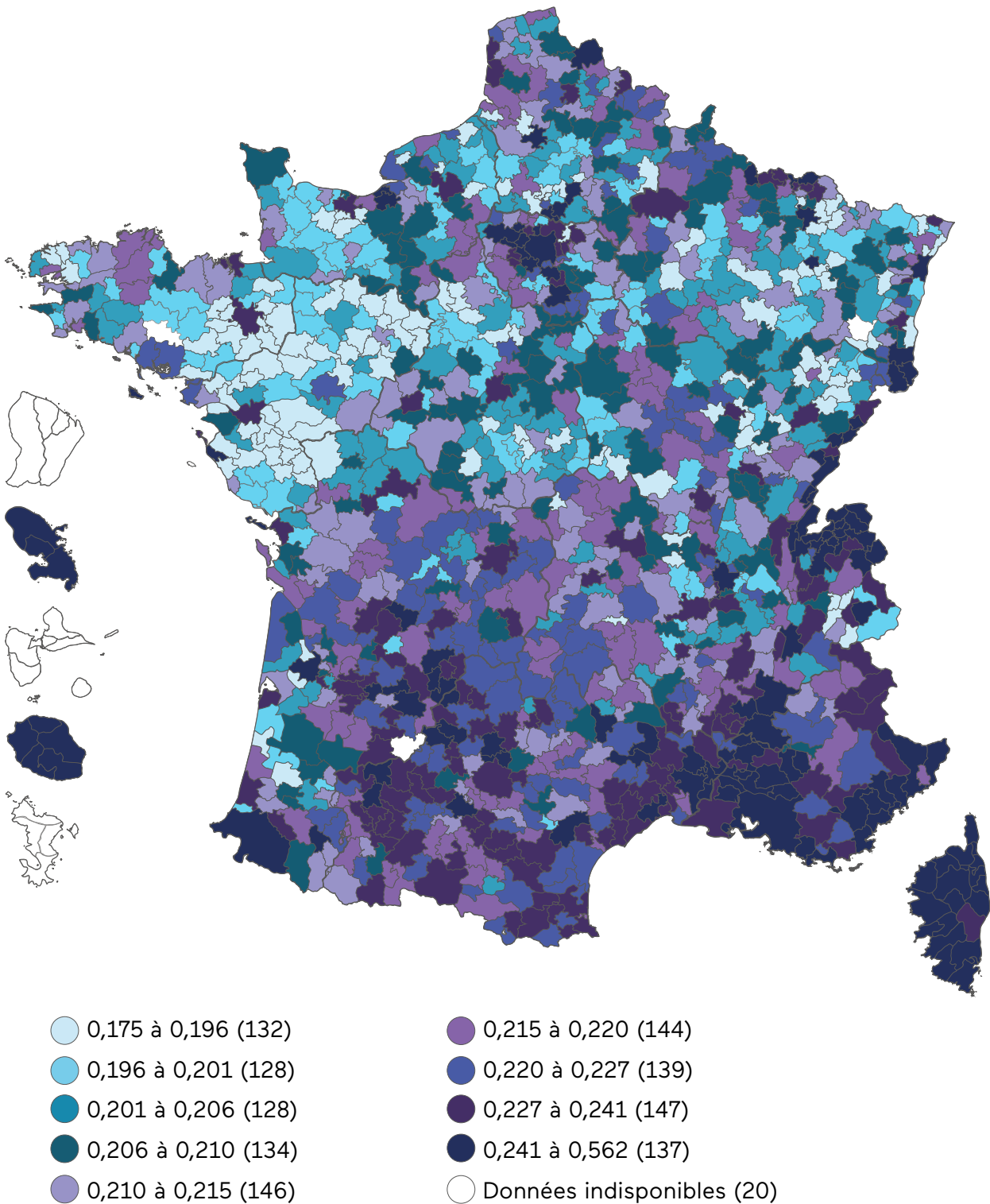
**En synthèse, cette cartographie révèle quatre principales catégories de territoires inégalitaires :**

- **les grands territoires urbains (en particulier les métropoles ;**
- **les territoires franciliens (si les situations intra Ile-de-France sont contrastées, les territoires franciliens restent quasiment toujours au sommet de la hiérarchie des territoires les plus inégalitaires. Les inégalités demeurent moins marquées aux franges de la région) ;**
- **les zones frontalières ;**
- **les zones touristiques.**

<sup>18</sup> Si le coefficient de détermination entre le niveau de vie médian des retraités et celui des retraités du 9ème décile est de 0,76, il descend à 0,24 avec celui des retraités du 1<sup>er</sup> décile.

<sup>19</sup> Le coefficient de détermination entre le niveau d'inégalités de niveau de vie observé entre ménages et celui observé pour les ménages de retraités est de 0,75.

## Inégalités de niveau de vie entre les ménages dont la personne de référence tire l'essentiel de ses revenus de pensions de retraite (indice de Gini<sup>20</sup> en 2020)



Source : Insee – Filosofi

<sup>20</sup> L'indice de Gini est un indicateur synthétique permettant de rendre compte du niveau d'inégalité liée à une variable, ici le niveau de vie, et sur une population donnée.

### 3.7. UN TAUX DE PAUVRETÉ MOYEN PLUS FAIBLE CHEZ LES RETRAITÉS À L'ÉCHELLE NATIONALE

12,1 % des ménages dont le revenu principal est une pension de retraite vivait sous le seuil de pauvreté en 2020 contre 14,4 % pour l'ensemble de la population. Les retraités apparaissent donc en moyenne moins exposés à la pauvreté que le reste de la population. Une analyse plus fine par tranches d'âge confirme cette tendance à l'échelle des séniors : **les 60-74 ans et les plus de 75 ans sont les classes d'âge affectées par les taux de pauvreté les plus faibles tandis que les moins de 30 ans et les 30-39 ans sont les plus exposés.**

Situé à 11,9 % en moyenne dans les intercommunalités de moins de 20 000 habitants, le taux de pauvreté des retraités descend significativement dans celles de 20 000 à 100 000 habitants (où il est inférieur à 10 %), remonte assez brutalement (de 2 points) dans les strates de 100 000 à 500 000 habitants, pour franchir un nouveau pallier dans celles de plus de 500 000 habitants.

**La géographie des retraités vivant en dessous du seuil de pauvreté ressemble à celle de l'ensemble de la population<sup>21</sup>.** Les taux de pauvreté sont les plus élevés dans les Outre-Mer et la Corse, ainsi que les territoires du nord de la France, la « *diagonale du vide* » et le pourtour méditerranéen. En négatif, les retraités sont moins exposés à la pauvreté le long du littoral atlantique, des Pyrénées Orientales jusqu'à la Manche et Rouen, ainsi que dans l'ex-région Rhône-Alpes, les Pays de la Loire, et la région Centre.

Le taux de pauvreté des retraités peut varier considérablement d'un territoire à l'autre. Supérieur à 24 % dans les territoires insulaires, il ne dépasse pas 1 % dans une vingtaine d'intercommunalités.

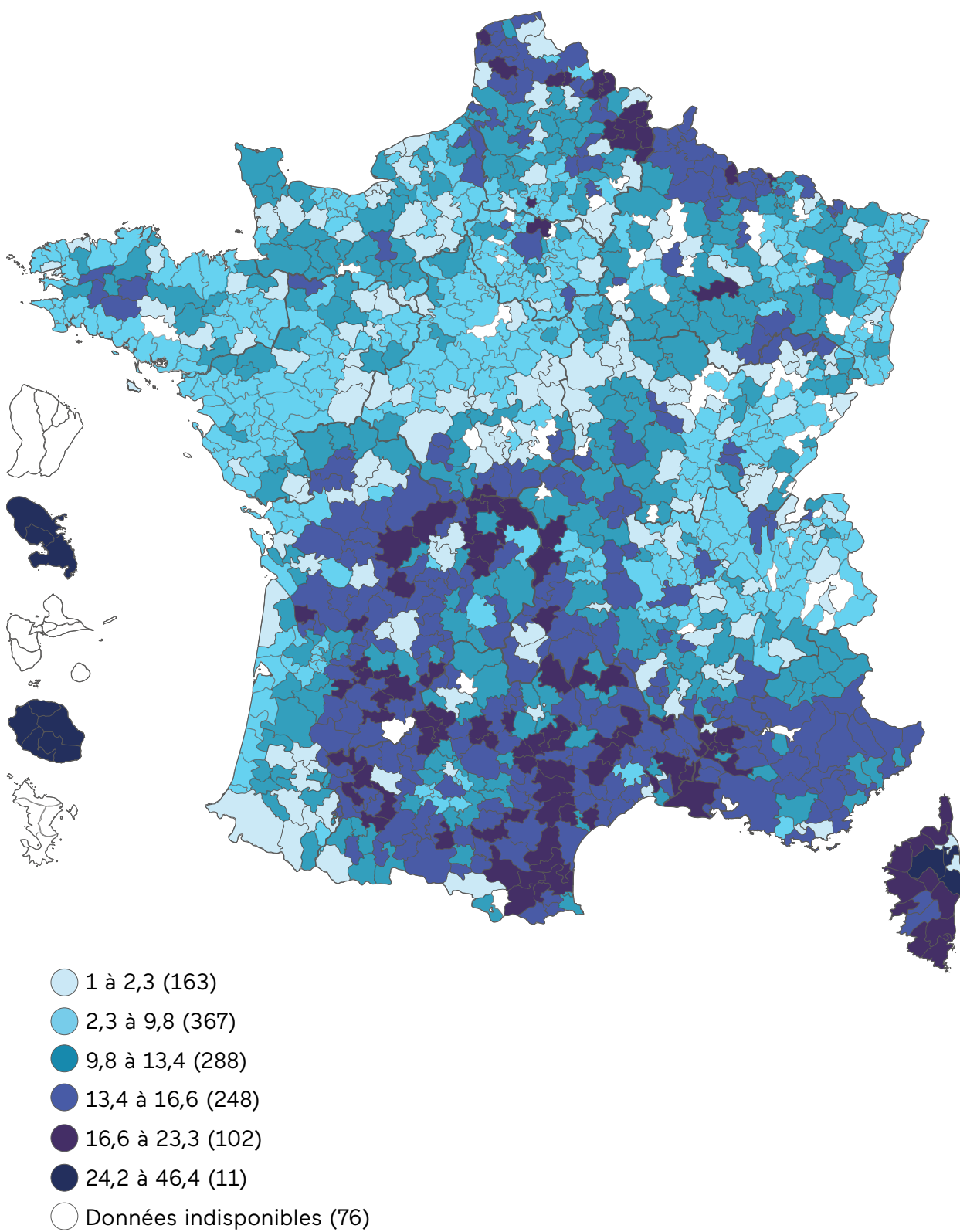
**Les retraités enregistrent des taux de pauvreté supérieurs à l'ensemble de la population dans 236 intercommunalités.** En Martinique, à la Réunion, et en Corse, ainsi que dans les périphéries des grandes métropoles (Rennes, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Lyon, Dijon) et dans certains départements (Tarn, Aveyron, Lozère, Cantal, Puy-de-Dôme, Doubs), les retraités sont particulièrement surexposés à la pauvreté.

---

<sup>21</sup> Le coefficient de détermination entre le taux de pauvreté de l'ensemble des ménages et celui des retraités est de à 0,49.



## Taux de pauvreté des ménages dont la personne de référence est un retraité en 2020 (en %)



Source : Insee - Filosofi

NB : En blanc, les intercommunalités exposées au secret statistique

### 3.8. UNE PAUVRETÉ EN MOYENNE MOINS INTENSE CHEZ LES RETRAITÉS À L'ÉCHELLE NATIONALE

L'intensité de la pauvreté mesure l'écart entre le niveau de vie de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Plus cet écart est grand, plus la pauvreté est intense.

**En moyenne, les retraités sont exposés à une pauvreté moins intense que l'ensemble de la population, quel que soit la strate d'intercommunalité. L'intensité de la pauvreté augmente avec la population des intercommunalités, étant plus faible dans celles de moins de 100 000 habitants et plus élevée dans les plus peuplées.**

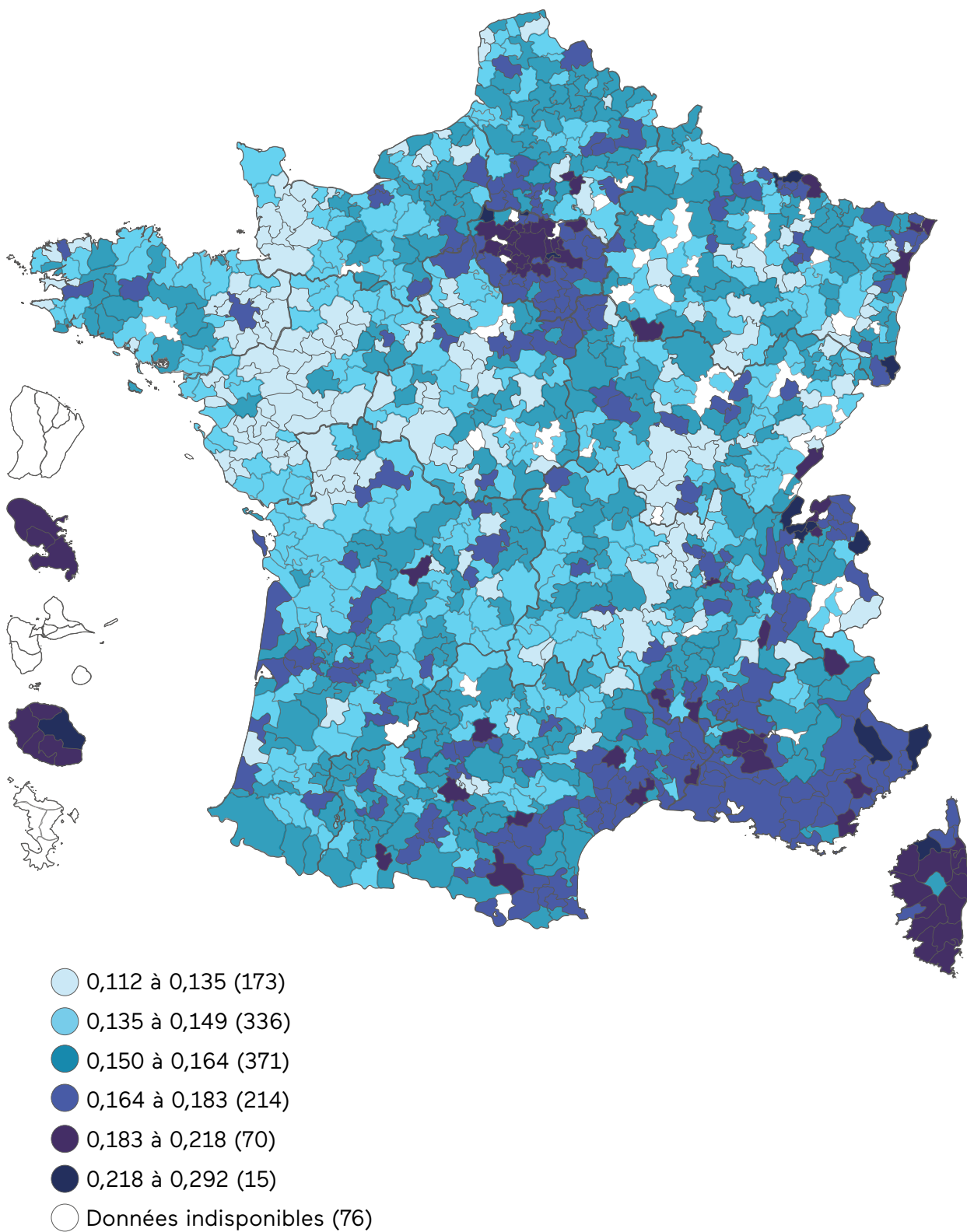
La carte de l'intensité de la pauvreté des retraités est assez proche de celle de l'ensemble de la population<sup>22</sup>. **L'intensité de la pauvreté des retraités apparaît très intense dans les territoires insulaires** (Corse, Martinique et Réunion), **dans quelques territoires frontaliers et dans les territoires franciliens**. À l'inverse, l'intensité est la plus faible dans le nord-ouest (Pays de la Loire, Bretagne est et région Centre).

31 intercommunalités voient leurs retraités exposés à une pauvreté plus intense que celle de l'ensemble de la population. Ces exceptions à l'échelle nationale se répartissent de manière plutôt isolée dans une quinzaine de départements.

---

<sup>22</sup> Le coefficient de détermination entre l'indice d'intensité de la pauvreté de l'ensemble de la population et celui des retraités est de 0,45.

## Intensité de la pauvreté qui affecte les ménages dont la personne de référence est un retraité en 2020 (en indice)



Source : Insee – Filosofi

### 3.9. LE DEGRÉ DE VULNÉRABILITÉ FINANCIÈRE DES RETRAITÉS EN SYNTHÈSE : EXPOSITION À LA PAUVRETÉ ET INTENSITÉ DE LA PAUVRETÉ

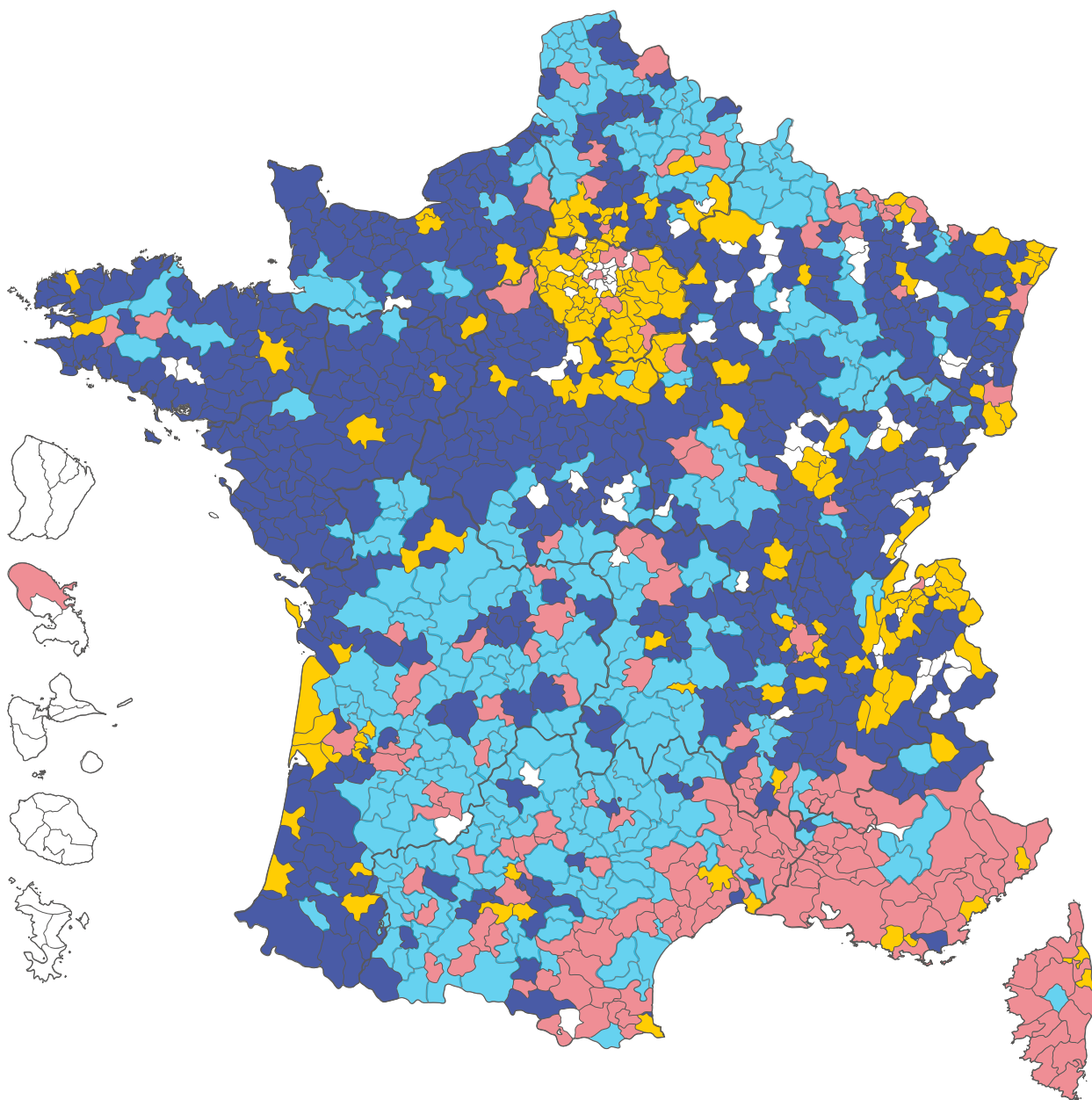
**Le croisement du taux de pauvreté et de l'intensité de la pauvreté des retraités permet de dresser une typologie** assez simple mais explicite du degré de leur vulnérabilité financière dans les territoires intercommunaux.

Si l'on prend comme référence les moyennes observées au niveau national (12,1 % pour le taux de pauvreté et 0,163 pour l'indice d'intensité de la pauvreté), il est possible de répartir les 1 200 intercommunalités (moins celles soumises au secret statistique) en **quatre grandes catégories** :

- **En rose (171 intercommunalités)** : la part des retraités vivant en dessous du seuil de pauvreté et l'indice d'intensité de la pauvreté sont supérieurs à la moyenne nationale. Concrètement, **ce sont les territoires où les retraités sont à la fois plus largement exposés à la pauvreté et sont plus pauvres qu'en moyenne**. Ils sont situés très massivement dans le Sud de la France, sur le pourtour méditerranéen, de Provence Alpes Côte-d'Azur au Languedoc-Roussillon et jusqu'aux franges sud de l'ex-région Rhône Alpes ainsi qu'en Corse. On observe également ce profil dans quelques territoires isolés de la « *diagonale du vide* » et dans les 11 métropoles suivantes : Nice, Lyon, Paris, Aix-Marseille, Lille, Toulouse, Bordeaux, Montpellier, Nancy, Strasbourg et Toulon ;
- **En jaune (308 intercommunalités)** : la part des retraités vivant en dessous du seuil de pauvreté est supérieure à la moyenne nationale mais l'indice d'intensité de la pauvreté inférieur. Concrètement, **les retraités pauvres y sont plus nombreux mais de façon moins intense que le reste de la population pauvre**. Ces territoires sont concentrés et forment deux grands blocs relativement homogènes – l'un dans le grand quart sud-ouest du pays et l'autre dans le nord – des Ardennes aux côtes picardes et d'Opale ;
- **En bleu clair (163 intercommunalités)** : la part des retraités vivant en dessous du seuil de pauvreté est inférieure à la moyenne nationale mais l'indice d'intensité de la pauvreté supérieur. Il s'agit du plus petit groupe d'intercommunalités, lui aussi très regroupé spatialement : en Ile de France (et sur ses franges : Oise et Loiret), en Haute Savoie et dans les 5 métropoles suivantes : Grenoble, Dijon, Rennes, Orléans et Clermont ;
- **En violet (530 intercommunalités)** : la part de retraités pauvres et l'indice d'intensité de la pauvreté sont inférieurs à la moyenne nationale. Concrètement, **les retraités pauvres y sont à la fois proportionnellement moins nombreux et le sont moins intensément**. Il s'agit de la catégorie la plus importante qui se retrouve assez massivement le long du littoral atlantique, dans le grand quart nord-ouest français (Bretagne, Pays de la Loire, Centre et Normandie), dans l'ex-région Rhône Alpes et la Bourgogne Franche Comté ainsi que dans la partie est de la région grand Est.



## Typologie des territoires : analyse croisée du taux de pauvreté et de l'intensité de la pauvreté des retraités



- Retraités sur-exposés et très fragiles (171)
- Retraités sous-exposés mais très fragiles (163)
- Retraités sur-exposés mais moins fragiles (308)
- Retraités sous-exposés et moins fragiles (530)
- Données indisponibles (76)

Source : Insee – Filosofi



## Direction de la publication

---

**Floriane Boulay**  
Intercommunalités de France

**David Le Bras**  
ADGCF

**Yannick Imbert**  
La Poste

## Réalisation

---

Olivier Portier



## Relecture

---

**Romain Briot**  
Intercommunalités de France

**Marie Morvan**  
Intercommunalités de France

## Création graphique

---

**Auriane Jaillet**  
Intercommunalités de France

## Crédits photographiques

---

iStock / soniabonet  
iStock / Jean-Luc Ichard  
iStock / Kateryna Kukota

## Date de publication

---

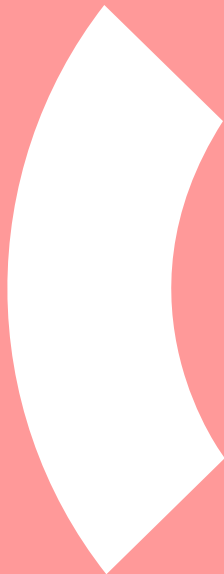
Octobre 2024

**La reproduction partielle ou totale de ce document est interdite sans accord préalable et exprès de ses auteurs. Tous droits réservés.**

# INTERCOMMUNALITÉS — DE FRANCE —



LES DIRIGEANT.E.S  
DE TERRITOIRES



INTERCOMMUNALITES DE FRANCE

22, rue Joubert - 75009 Paris  
T. 01 55 04 89 00

[www.intercommunalites.fr](http://www.intercommunalites.fr)